

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. V — No. 4.

MONTREAL, JEUDI, 22 JANVIER, 1874

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES.

Tiens ! nous n'avions rien à faire,
Durant les longs jours d'hiver !
Voilà que le ministère
Va nous mettre tous en l'air !
Electeurs de la province,
Vous êtes tous appelés.
Le peuple, c'est un bon prince ;
On vous appelle : Votez !

Votez bien, la destinée
Du pays dépend de vous.
Quand la France infortunée
Vote pour un tas de fous,
Et que les sages protestent,
Canadiens, imitez-les,
Et que les fous chez eux restent !
On vous appelle : Votez !

Votez fort pour la jeunesse
Au cœur grand et généreux ;
Et votez pour la vieillesse
Qui secourt les malheureux.
Votez pour les gens honnêtes
Avant tout, et protestez
Contre les mauvaises têtes,
On vous appelle : Votez !

Votez, que grand bien nous fasse !
Qu'au pays tout marche bien !
Mais riez fort à la face
De plus d'un homme de rien !
Aux farceurs plein de promesses
Faites de grands pieds de nez.....
Electeurs, plus de faiblesses ;
On vous appelle : Votez !

E. B. DE ST. AUBIN.

Ottawa, 9 Janvier, 1874.

L'ESSAI LOYAL.

Nous constatons par les rapports des journaux quotidiens qu'un bon nombre de députés conservateurs, en se présentant de nouveau devant les électeurs, déclarent qu'ils donneront au nouveau ministère fédéral un *fair trial*, suivant l'expression anglaise consacrée, c'est-à-dire qu'ils refuseront de se rallier à un vote direct de non-confiance qui pourrait être provoqué à la prochaine réunion du parlement. Cette attitude a paru créer une certaine surprise, et l'on a été jusqu'à prétendre que ces députés se présentaient comme candidats ministériels.

Sans nous préoccuper de savoir ce qu'il y a de vrai dans cette affirmation, nous pouvons bien dire cependant que cette promesse de certains conservateurs de faire un essai loyal du nouveau ministère est à la fois inspirée par un patriotisme désintéressé et conforme aux usages constitutionnels.

Quelle est, en effet, la ligne de conduite que le sentiment des intérêts publics doit indiquer au lendemain d'un changement de ministère ? Sera-ce de faire en toutes choses et en toutes occasions une opposition continuelle, factieuse aux hommes nouveaux que le souverain a appelés dans ses conseils ? Sera-ce de chercher à renverser le vainqueur de la veille sans lui donner le temps de formuler ses projets ni de veiller aux intérêts qu'une crise politique ne peut manquer de mettre en souffrance ? Pour entreprendre ainsi tout de suite une opposition aussi déterminée, il faudrait des raisons spéciales fortifiées d'un concours de circonstances qui se rencontrent rarement. Dans les temps ordinaires,

lorsque la chute d'un ministère et l'avènement d'un nouveau sont de simples accidents de la lutte des partis, les députés qui forment le parti vaincu doivent faire taire leur ambition personnelle, oublier leur intérêt du moment, et donner au cabinet la liberté d'action nécessaire à ses débuts ; ils ne doivent pas condamner le ministère nouveau *a priori*, sans le connaître, sans l'entendre, mais bien plutôt le juger sur ses actes, par l'ensemble de ses projets librement conçus et promulgués.

En 1783, M. Pitt, nommé premier ministre, rencontra aussitôt une hostilité ouverte de la part de la majorité, qui l'accusait de n'être parvenu que par le favoritisme du Roi. Il brava cette hostilité et prétendit qu'il était "irrégulier" pour les Communes d'essayer à contrôler la prérogative de la Couronne dans le choix des ministres en dénonçant ces derniers sans les entendre.

En 1801, dans un discours souvent cité, M. Pitt affirmait cette doctrine savoir : qu'un ministère nouveau avait droit à "une confiance constitutionnelle," en d'autres mots, "qu'à moins que le contraire ne fût prouvé par de bonnes raisons, la Chambre était obligée, suivant les meilleurs principes de politique aussi bien que par le véritable esprit de la constitution, de voir les ministres à l'œuvre avant de leur retirer sa confiance." Les Communes ont alors sanctionné cette doctrine en y conformant leur conduite.

En 1834, Sir Robert Peel monta au pouvoir, fit des élections générales, et fut battu en chambre. Mais ce n'est qu'après deux mois, à la suite de plusieurs défaites consécutives, qu'il donna sa démission, prétendant que la Chambre ne devait pas le condamner d'une manière abstraite, mais sur ses actes.

Lord Derby a pris les rênes du gouvernement trois fois, en 1852, en 1858 et en 1866, avec l'appui d'une simple minorité dans les Communes. Chaque fois il fut traité avec beaucoup d'égards et n'eut à subir une hostilité décisive que sur des questions d'intérêt public.

Sir Robert Peel dit dans ses *Mémoires* : " Dans toutes les circonstances ordinaires les ministres choisis par le souverain ont droit d'obtenir de la part du parlement, sinon une confiance implicite, tout au moins un essai loyal (*fair trial*). "

Ces autorités et d'autres que l'on trouve dans le premier auteur venu, prouvent que les députés canadiens qui promettent de donner au cabinet Mackenzie un *fair trial* ne font, en somme, que promettre de suivre l'usage constitutionnel.

Mais les circonstances les justifieraient-ils de s'écarter de ces usages ? Il serait peut-être difficile de le prouver. Car avant de provoquer un vote de censure et de renverser le ministère actuel, le parti conservateur doit se demander s'il pourrait tout de suite prendre sa place et assumer la responsabilité du gouvernement. Les conservateurs savent que s'ils étaient appelés demain à former un ministère qui commandât une majorité dans les Communes, ils failliraient à la tâche : leur devoir est donc de laisser faire le cabinet Mackenzie, de le surveiller, non de le renverser. Mais en adoptant cette attitude ils ne deviennent pas tous ministériels.

OSCAR DUNN.

EXPORTATION DES VIANDES.

Les écrivains agricoles sont d'un sang froid imperturbable. Pendant que le pays s'agite autour des bustings,

pendant que la fièvre des élections exerce partout ses ravages, ils formulent tranquillement leurs projets comme s'ils étaient certains d'être entendus au milieu du brouhaha de la politique. C'est ainsi que M. Chicoine expose dans le dernier numéro de la *Semaine Agricole* les avantages de l'exportation des viandes en Europe.

A ceux qui ne sont pas spécialistes l'idée d'exporter nos biftecks et nos rosbifs au-delà de l'Atlantique paraît tout d'abord passablement bizarre. Dans l'antiquité, Lucullus s'est rendu célèbre par ses diners dont les principaux plats venaient d'un autre continent, et l'empereur Vitellius venait à se faire servir des langues de phénicoptères et des laites de lamproies : pour composer ce plat, dit Suétone, il fallait faire courir des vaisseaux depuis le golfe de Venise jusqu'au détroit de Cadix. Nous-mêmes nous dégustons des foies gras préparés à Marseille (ou peut-être, il est vrai, au fort St. Jean-Baptiste) et des sardines qui ne viennent pas de Kamouraska ; mais faire manger tout saignant aux bourgeois de Londres un gigot découpé à Montréal, c'est un projet qui pourrait faire rêver le moins gourmand des Césars. Songez qu'ici même on nous le sert parfois dans un état d'avancement qui brise le radicalisme.

Il paraît cependant que l'idée n'est pas irréalisable. Dernièrement une compagnie s'est formée en Angleterre au capital de trois cent mille livres sterling à seule fin de venir nous acheter des viandes fraîches, et elle va bientôt commencer ses opérations. Un de nos agents d'émigration, qui s'est occupé activement de l'affaire, a eu l'idée ingénieuse d'organiser un grand dîner public et de ne servir aux convives que des viandes canadiennes. Il paraît que cela a fait beaucoup de bien à l'entreprise ; les invités et les journaux rivalisent maintenant à qui fera le plus d'éloges des bonnes bêtes élevées sur les bords du Saint-Laurent. C'est le moment de répéter le cliché des journaux : Enfin le Canada commence à être goûté à l'étranger.

Pour faire parvenir ces viandes en parfait état de conservation, il suffit, en été, de les placer dans des boîtes entourées de glace, et, en hiver, de les faire geler tout simplement. L'expérience a été faite dans les deux saisons, et a obtenu plein succès.

On suppose que ce nouveau débouché d'exportation encouragerait l'élevage dans notre pays et l'amélioration des races, offrirait par conséquent à l'agriculture canadienne une nouvelle perspective. Comme dit la *Semaine Agricole* dans son langage technique, " on fera plus de foin, plus de pâturages, plus de fumier, ce sera le salut."

C'en est donc fait, nos meilleurs élèves seront mangés par les Anglais. Ah ! grand Dieu, nous allons tous y passer !

OSCAR DUNN.

MORITURI MORTUO.

(Ceux qui vont mourir à celui qui n'est plus.)

Avant-hier matin, un télégramme de deux mots annonçait tout à coup la mort de Lucien Turcotte, l'ami, le compagnon de toute la jeunesse de notre ville. Pas d'autre détail. Il s'est éteint sans doute doucement, sans agonie, après une maladie qui, depuis près d'un an, le conduisait à pas comptés et certains vers le tombeau ; sans effort, comme sans lutte peut-être, il a franchi l'obstacle suprême qui sépare l'homme de l'éternité.
Aucun de nous ne pouvait être près de lui ; aucun de

nous n'a pu apprendre à mourir de celui dont la vie avait été pour tous un exemple. Jusqu'au dernier moment nous avions espéré, quoique le dénouement fatal fût presque certain : on ne peut pas croire que la mort soit inexorable pour la jeunesse et qu'elle abatte la force brillante comme elle enlève d'un souffle les existences flétries. Mais maintenant elle a fait son œuvre.—Nous avions pensé toujours qu'au moment de livrer le combat de la dernière heure, elle reculerait devant ce jeune homme de vingt-sept ans, armé contre elle de toutes les promesses de l'avenir ! nous pensions qu'elle serait arrêtée violemment devant cet âge à qui la nature apporte tout-à-coup, dans les crises suprêmes, une force inconnue et des ressources mystérieuses.

Mais pour la mort, rien n'est sacré ; pour elle la jeunesse, le talent, la vertu n'ont pas de privilèges : sous son terrible passage, les têtes les plus hautes sont celles qui tombent les premières, et elle se hâte de frapper les cœurs les plus vaillants comme si elle craignait de s'attarder aux sanglots qui retentissent autour d'elle.

Pauvre cher Lucien ! Eh bien ! non, la mort n'a pas tout fait encore. Elle ne nous ôtera pas cette heure où nous nous rassemblons tous autour de ton lit funèbre avant qu'on te descende dans cette noire fosse glacée qui t'attend. Tous, tous les amis sont autour de toi en ce moment pour presser encore une fois ta pauvre main amaigrie par une année de souffrances ; jusqu'à ton dernier jour tu pensas à nous ; jusqu'à notre dernier jour, nous penserons à toi ; nous nous rappellerons combien tu étais bon, généreux, sympathique, discret, dévoué ; tu ne savais pas que tu avais une santé à conserver, et c'est peut-être cela qui t'a fait mourir. Tu te serais tué par le travail, si la mort jalouse ne se fût hâtée de mettre sur ta route un piège inattendu où tu es tombé tout entier à l'heure où l'avenir t'enveloppait de ses plus brillantes caresses et tes amis de leur plus chaude affection. Tu pouvais espérer et atteindre à tout, car, avec l'âme, tu avais l'intelligence et la science ; tu brillais au premier rang d'un groupe d'élite, et la fortune te ménageait le plus rare de ses bienfaits, celui de ne pouvoir faire d'envieux.

Tu n'as pas eu le temps de rien laisser de toi que le vide irréparable que fait la mort dans nos rangs et nos éternels regrets. Ta renommée avait déjà promené ton nom de bouche en bouche, et la gloire t'attendait avec de frais lauriers ; mais tu n'as pu arriver jusqu'à elle, et peut-être Dieu dédaignait-il pour toi cette gloire profane, indigne de ses élus : tu es mort avec la gloire bien plus noble et bien plus haute, quoique moins éclatante, d'une vie sans tache et d'un nom aussi cher qu'il était pur.

Et, maintenant, qu'es-tu ? Un pauvre corps déjà flétri, une dépouille brisée que nous ne reconnaitrions peut-être pas si nous la voyions, sur un lit, que couvre ton linceul, à côté d'une bière entr'ouverte, et quelque pas plus loin, le fossyeur courbé dans l'ombre, qui attend les dernières instructions de la mort.

Et voilà tout ce qui reste d'une vie que tant de choses avaient faite précieuse et chère. Tu avais tous les dons de l'esprit et du cœur, devant toi une brillante carrière qu'avaient préparée de fortes études, et déjà même tu avais connu le succès à l'heure où tant d'autres se cherchent seulement un chemin. Tout te souriait ; l'espérance te tendait ses larges bras, et pour toi c'étaient ceux d'une mère ; elle ne voulait pas te tromper, toi qui avais été heureux avant d'avoir pu à peine désirer de l'être ; tu étais cher à l'ambition elle-même, cette marâtre qui étouffe sur son sein presque tous ses enfants, et elle t'avait comblé alors même que tu pouvais à peine bégayer son nom.

Tout-à-coup santé, avenir, succès, renommée s'est évaporé. Il n'y eut d'égal à cette fortune rapide que l'envahissement moins prompt de la mort. Un an t'avait suffi pour élever ton piédestal ; un an a suffi pour qu'il s'éroulât sous tes pieds. Mais, dans le calme anxieux qui entourait ta longue maladie, dans le détachement graduel de toutes les choses d'ici-bas, tu avais appris à mépriser la mort, à balancer les choses périssables avec ce qui est immortel, et tu t'étonnais du néant des agitations humaines.

Plus grand et plus utile exemple ne nous fut jamais donné, et nous qui te pleurons si amèrement, nous regardons encore avec une satisfaction jalouse ton entrée si victorieuse dans l'éternité que tu ne redoutais plus bien des jours avant ta mort. A l'aurore nouvelle tes yeux se sont ouverts avant même de se fermer à la pâle lumière de notre misérable vie, et, avant de quitter la terre, ton âme dégagée volait déjà libre dans les cieux. Oh ! apprends-nous les secrets de cet autre monde si redouté et qui n'est pourtant qu'une délivrance, une éclosion au bonheur que nous cherchons en vain parmi les ténèbres que tu as franchies ; fais rayonner dans nos cœurs les immortelles espérances de la tombe ; reste avec nous comme la lumière de notre âme, nous qui allons maintenant te dire adieu et qui nous éloignons pour toujours de ces pauvres restes qui sont tout ce que la mort a laissé d'une vie que nous avons si longtemps et si tendrement partagée.

Adieu, adieu, cher ami ; nous ne tarderons pas à te rejoindre. Notre jeunesse à nous est déjà aux trois quarts envolée ; ce qui en reste ne pourra longtemps retarder la mort et son œuvre sera facile. Heureux toutefois d'avoir trouvé dans la tienne un enseignement et une force qui raniment nos défaillances. Plus heureux encore si, comme toi, nous méritons de laisser après nous d'aussi inconsolables et d'aussi justes regrets !—[Le *Canadien* du 14.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Extrait du Rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Exécutif, en date du 19 Juillet 1873, approuvé par le Lieutenant-Gouverneur le 19 août 1873.

Sur l'administration de la justice dans la province de Québec.

L'honorable solliciteur-général, dans un rapport, en date du dix-neuf juillet courant, (1873) expose, qu'aux termes de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, parmi les pouvoirs exclusifs des législatures provinciales se trouve l'administra-

tion de la justice dans la province, y compris la création, la nomination et l'organisation de tribunaux de justice pour la province, ayant juridiction civile et criminelle." (Sect. 92, sous-sec. 14.)

Que d'après le même acte, la nomination des juges des Cours Supérieures de district et de comté, le droit de les démettre et celui de fixer leurs salaires, allocations et pensions appartient à Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, et au parlement du Canada, suivant le cas, (Sect. 97, 98, 99, et 100.)

Qu'en conséquence des dispositions précitées, il est du devoir du gouvernement de cette province, de veiller à la bonne administration de la justice, telle qu'exercée par les différents tribunaux régulièrement constitués dans la province.

Qu'il est de son devoir de constater, en passant, que les six juges nouveaux, dont les sièges ont été créés, par l'acte de la dernière session de la législature de Québec, n'ont pas encore été nommés et qu'il serait opportun d'en presser respectueusement la nomination auprès du gouvernement du Canada, à qui ce choix est laissé par l'acte constitutionnel de 1867, après avoir fait émaner la proclamation du lieutenant-gouverneur à l'effet de mettre le statut en force.

Qu'à ceux qui disent que la multiplicité des tribunaux n'est pas en rapport avec le chiffre des poursuites civiles ou des offenses criminelles, la réponse est facile ; on n'achète jamais trop cher la paix dans les sociétés, et la protection des bons contre les entreprises des méchants, et d'ailleurs l'œil vigilant de la justice ouvert sur tant de points différents est une répression préventive beaucoup plus désirable que la répression violente par l'application de la loi. Plus d'un plaideur sans scrupule, plus d'un criminel ont été retenus dans leurs projets malfaisants par le bras de la justice toujours et partout levé sur eux.

Que cette multiplicité de tribunaux demande, néanmoins une grande prudence et un grand discernement dans le choix des personnes préposées par le gouvernement à l'interprétation et à l'application des lois.

Qu'il est heureux à ce sujet de pouvoir faire rapport, qu'à l'exception de quelques plaintes sans gravité, le choix que le gouvernement a fait des personnes chargées de remplir les devoirs de magistrats stipendiaires, dans les différents districts, a rencontré l'approbation générale.

Que les nominations des juges présidant les diverses Cours Supérieures de la province ayant été faites, soit par le Conseil Privé et la Puissance, soit par les divers gouvernements qui ont précédé la Confédération il (Phon. Sol. Gén.) a dû redoubler de soin dans l'appréciation des informations qu'il a prises lui-même ou qu'il a reçues, concernant l'administration de la justice dans ces cours.

Qu'en sa qualité d'officier en loi de la couronne pour cette province, il est de son devoir de veiller à la bonne administration de la justice dans la province, et faire rapport quand il y a lieu, au chef de l'exécutif, le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, du résultat de ses observations, et c'est dans ce but qu'il croit devoir ajouter les remarques suivantes :

Que depuis quelque temps l'opinion a commencé à s'émouvoir du contraste qui semblait exister entre les efforts des législatures pour rendre plus facile le fonctionnement des institutions de la justice et le malaise et la langueur qui envahissaient les sommités du corps judiciaire, la confiance commençait à s'ébranler et avec elle le respect dont la justice doit être entourée, si elle veut être efficace.

Qu'il a cru de son devoir de s'informer avec le plus grand soin sur cet état de choses, et il en est arrivé à la conclusion qu'il croit sincèrement et avec raison que deux honorables juges qui constituent la cour du banc de la Reine sont devenus absolument incapables de remplir les devoirs de leur charge en justice pour eux-mêmes et pour la société dont ils doivent être les protecteurs.

Que l'honorable juge-en-chef, malgré l'intelligence brillante et sûre, les connaissances légales approfondies, le jugement prompt et droit, et l'indépendance de caractère, qui en ont fait si longtemps l'ornement de la magistrature, n'a pu résister aux ravages continus des années, de l'excès de travail, et de la maladie, et il est devenu incompetent à remplir plus longtemps la charge de juge-en-chef.

Qu'une infirmité capitale et malheureusement trop souvent, et trop vivement constatée par tout un public, aussi jaloux de ses droits que soucieux de ses intérêts, rend l'honorable M. le Juge Badgley totalement incapable d'occuper la position d'arbitre suprême, dans des causes où il peut arriver tous les jours, que la propriété ou la vie d'un citoyen dépend de la plaidoirie orale de l'avocat ; c'est du reste avec le plus vif plaisir qu'il constate qu'il n'y a qu'une voix dans le public pour dire les qualités supérieures dont est doué l'honorable juge.

L'honorable solliciteur-général ajoute, qu'il ne peut passer sous silence et s'empêcher de signaler dans ce rapport un fait public que personne n'ignore et qui constitue un malaise dont souffre la cour supérieure à Montréal, c'est l'état de santé de l'honorable M. le juge Mondelet. Après une carrière légale de cinquante années, dont près de trente passées sur le Banc, accablé par l'âge, brisé par un travail incessant et au-dessus des forces d'un tempérament naturellement frêle M. le juge Mondelet devrait chercher, dans une retraite honorable, le couronnement d'une si longue carrière judiciaire, et le repos de ses dernières années.

Qu'il est informé, comme il en a la connaissance par lui-même, que la maladie dont l'honorable juge est atteint, a pris dernièrement un caractère qui le rend tout à fait impropre à l'accomplissement de ses fonctions, comme juge de la cour supérieure. En présence de ces faits et des conséquences qu'ils doivent entraîner, si l'on n'en fait cesser la cause au plus tôt, en soumettant au Lieutenant-Gouverneur en conseil le présent rapport, l'honorable solliciteur-général recommande qu'une dépêche soit transmise sans délai à Son Excellence le Gouverneur-Général, lui exposant les faits contenus dans le présent rapport et priant Son Excellence de vouloir bien prendre ces faits sous sa plus prochaine considération, eu égard aux besoins pressants et aux vives réclamations du public, afin d'adopter telles mesures que Son Excellence jugera désirables dans les circonstances.

Le comité concourt dans le rapport ci-dessous, et le soumet à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur.

On évite souvent des maladies sérieuses en employant à temps les Pilules de Colby.

Presque tous les commerçants gardent le Liquide de Jacobs.

LETTRÉ DE CHICAGO.

28 décembre 1873.

Encore un tour de roue qui s'achève, encore une année qui s'en va. Elle s'en va comme elle est venue, sans souci des rêves qu'elle a dissipés, ni des regrets qu'elle nous laisse. Mais la reconnaissance est un devoir pour les cœurs généreux ; saluons-la à son départ comme nous l'avons saluée à son arrivée, comme nous avons salué ses sœurs avant elle, car, nous aimons à le croire, elle a été joyeuse pour plusieurs, et plus ou moins bienfaitrice pour tous.

Et pourtant elle a été dure ! Son premier cadeau ne fut pas des plus agréables ; l'hiver fut long et sévère et nous fit sentir plus d'une fois toutes les rigueurs d'un hiver canadien, sans nous en procurer les agréments. L'été nous apporta une température suffocante et insalubre, à la faveur de laquelle le choléra eut l'audace de venir se présenter à nos portes. Mais nous étions sur nos gardes : à force de précautions nous réussîmes à lui fermer la porte au nez. Moins heureux que nous, nos frères du Sud ont vu leurs foyers ravagés par un monstre non moins hideux, la fièvre jaune, qui n'a quitté leurs demeures que lorsqu'il n'y avait plus de victimes à faire.

Avec l'automne est arrivée la panique : le grand événement de 1873, dont la secousse a ébranlé jusqu'à leur base nos institutions financières. Chicago, plus que toute autre ville de l'Union se souviendra longtemps de la panique de '73. Encore frémissante sous le coup du Grand Incendie, mais déjà relevant la tête avec un bien légitime orgueil en montrant au monde les milliers de palais qui ont surgi comme par enchantement de ses cendres brûlantes, fière de sa grandeur, forte de son audace, elle a senti tout à-coup ses flancs plier sous l'étreinte de ce nouvel ennemi. Elle a lutté vaillamment sans doute, mais la lutte était trop inégale, et les nombreuses maisons de commerce qui chancelaient et tombent presque journellement n'attestent que trop de l'immense convulsion qui a ébranlé le pays.

Et pourtant au milieu du bouleversement général, c'est encore Chicago, la ville souffrante de tant de blessures, qui a été la première à se relever et à faire face à l'orage. Il semble que rien ne puisse abattre l'énergie et l'audace de ses habitants.

Tous les grands centres de l'Est, New-York en particulier, se débattaient encore dans les trances de l'agonie, essayaient en vain de composer avec la situation par l'intermédiaire de leurs "Clearing Houses" que déjà la confiance avait reparu à Chicago ; les banques ouvraient leurs portes et payaient jusqu'à leur dernier sou ; la ville expédiait ses marchandises à la campagne comme à l'ordinaire ; la campagne venait au secours de la ville, et dans un élan mutuel digne du plus grand éloge, le flot de la panique avait reçu un frein.

Mais nous sommes pauvres ! Depuis le grand spéculateur qui opère sur les millions au journalier qui n'a que ses bras pour capital, tout le monde vous répondra : Nous sommes pauvres !

Et en attendant que nos administrateurs aient refait leur cours d'économie politique, nous en sommes réduits tous ensemble à pratiquer la plus rigoureuse économie domestique. Vingt mille bras demandent du travail et du pain !... La société de secours est à l'œuvre, mais ce ne sont pas toujours les plus nécessiteux qui sont secourus les premiers. Fort heureusement le temps se conduit bien à notre égard ; sauf quelques journées que l'on appelle froides ici, mais qui pourraient à peine faire rougir une jeune québécoise, la température a été très-douce, nous n'avons pas de neige ; et l'hiver jusqu'à présent n'est guère qu'un été indien.

La question la plus saillante du jour est la défalcation du trésorier de la cité, David A. Gage. Un tout petit demi-million seulement ! Mais M. Gage est un honnête homme, comme tout Chicago vous le dira. Il transmet tout simplement à la cité des propriétés acquises avec ce demi-million, devient plus que jamais un honnête homme, et l'affaire est réglée. Il faut avouer qu'ils sont un peu forts les Américains.

Pour nous Canadiens-Français la situation n'est pas des plus sombres, nos ouvriers sont généralement recherchés. Quand il y a du travail nous en avons ; quand il n'y en a pas nous trouvons dans notre caractère français des ressources contre le diable-bien que n'ont pas les races teutonne et saxonne. Nous savons rire au nez à la misère en attendant des temps meilleurs ; nous avons acclamé Noël aussi gaiement que nous acclamerons le jour de l'an, et nos *veillées* sont aussi bruyantes, nos chansons aussi joyeuses, nos *histoires* aussi vraiment canadiennes que vous pourriez les trouver en parcourant le Bas-Canada, depuis Pembroke jusqu'au Golfe.

FRED.

FRANÇOIS-VICTOR HUGO.

Le télégraphe atlantique nous a appris la mort de François-Victor Hugo. Voici en quels termes la *République Française* du 27 décembre parle de ce triste événement :

Nous avons à enregistrer une douloureuse nouvelle. M. François-Victor Hugo a succombé hier à la cruelle maladie dont il était atteint, et qui depuis plusieurs mois ne laissait plus d'espoir. Il nous est impossible de ne pas tourner tout de suite notre pensée, vers le grand poète si constamment, si impitoyablement frappé dans ses affections. Est-ce donc le décret de l'inflexible destinée que les plus grands soient les plus éprouvés, et que les cœurs qui savent se communiquer à l'humanité tout entière soient transpercés de toutes les souffrances intimes ?

Si dans son œuvre si vaste et si variée, il est un sujet qui ait placé M. Victor Hugo hors de pair parmi les poètes, un sentiment dont il ait reculé et agrandi l'expression, c'est l'amour de l'enfant, c'est la paternité. Il a comme installé l'enfant dans la poésie, et il a exprimé la passion paternelle avec une telle puissance, qu'on serait tenté de dire que, littéralement, il en a été l'inventeur. C'est la fibre qui vibrait le plus en lui, et c'est par elle qu'il subit le martyre. On se souvient de la vive émotion que produisit, en 1843, la fin tragique de sa fille, Mme Charles Vacquerie. Il lui restait deux fils qui ont toujours vécu et travaillé à ses côtés.

Après vingt ans d'exil, il est rentré joyeux dans Paris menacé. On eût dit, à le voir, que le sort lui avait fait réparation pleine et entière. Et, comme si ce n'eût pas été assez pour lui d'assister à la mutilation de la patrie au lendemain du retour, il a perdu presque coup sur coup ses deux fils.

Ce poète, ce père, le voilà seul au foyer vide. Il ne peut plus trouver de refuge que dans l'infatigable travail dont il a toujours donné l'éclatant exemple. Il n'est personne qui ne prit part à une aussi effroyable douleur, quel que fût le père écrasé sous ce faix.

François-Victor Hugo a dignement porté le glorieux nom

qui lui était échu, et ses travaux eussent suffi à en illustrer un autre. Sa *Normandie inconnue* est un livre plein de renseignements très-précieux et très-neufs sur Jersey; ses articles politiques publiés à près de vingt ans d'intervalle, dans *L'Événement* et dans le *Rappel*, se distinguaient, dans l'œuvre hâtive de la presse quotidienne, par leur large allure, qui décelait un esprit élevé et méditatif.

Mais son œuvre durable, à laquelle il a consacré la meilleure part de sa trop courte existence, c'est cette admirable traduction de Shakespeare qui a été pour le public français une véritable révélation et qui a rendu aux plus lettrés un signalé service. François-Victor Hugo ne s'est pas contenté de traduire les œuvres authentiques du maître avec une fidélité rigoureuse et une conscience dont on n'avait pas encore approché: il a étendu ses études aux œuvres dont l'origine est plus douteuse et aux chroniqueurs dont le grand Will a emprunté, pour les transformer, les récits peu connus. Il avait joint à chacune des pièces traduites, une étude très-complète, pleine d'aperçus ingénieux et de renseignements rassemblés avec beaucoup de patience et de sagacité.

Après l'achèvement de cette œuvre considérable, il avait étendu ses investigations aux précurseurs de Shakespeare, et sa traduction du *Faust* de Marlowe nous faisait attendre toute une nouvelle et longue exploration à travers la vieille littérature anglaise. Il a eu du moins la consolation d'achever son entreprise principale; car son Shakespeare a toute la valeur d'une belle œuvre originale.

Le voilà pourtant venu, au bout de plus d'un demi-siècle de lutttes et de triomphes, ce malheur, le plus grand qu'eût jamais entrevu l'imagination épouvantée du poète: «la maison sans enfants.»

On lit dans le *Gaulois*:

M. François-Victor Hugo est mort presque subitement, dans l'appartement qu'il occupait à Paris, rue Drouot, 20.

Atteint depuis quelques années d'une maladie de la moelle épinière, compliquée, dit-on, de phthisie, il était revenu récemment d'un voyage en Italie, conseillé par les médecins, et sa santé avait paru un instant s'améliorer. Le mal avait d'ailleurs fait des progrès rapides, car nous nous rappelons avoir vu M. François-Victor Hugo, en 1871, aux obsèques de Théophile Gautier, et rien n'annonçait un malade chez cet homme d'apparence robuste, corpulent, actif, et très-jeune encore, car il n'avait guère plus de quarante ans quand la mort est venue le surprendre.

Au moment où la mort l'a pris, il achevait de corriger les épreuves d'un livre, — politique toujours! — laissé par son frère Charles: *les Hommes de l'exil*. Il n'a pas eu le temps d'en revoir la dernière feuille. La mort est venue, presque foudroyante, car au moment où Victor Hugo prévenu en toute hâte, montait précipitamment l'escalier pour dire un dernier adieu à son fils, François-Victor Hugo rendait le dernier soupir.

O TEMPS!

Encore un spectacle qui vient de finir, un drame qui vient de se jouer. Le rideau est tombé, 1873 a disparu; il s'est évanoui dans les coulisses mystérieuses et profondes du passé. Une année de plus dans le gouffre des âges, dans l'abîme de l'éternité.

Omnia fert etas! a dit Virgile, le temps emporte tout. Cette grande vérité a été, est, et sera toujours pour l'homme un vaste sujet de méditation; et si parfois il arrive que perdu, noyé, abîmé dans les affaires de la vie matérielle, ou acharné à la poursuite de quelque néant, car tout ici est néant, il dévie un peu de la fin pour laquelle il a été créé, il trouvera toujours moyen de reconnaître à l'heure et de s'arrêter à propos, tant qu'il gardera au fond de son âme cette grande vérité: *Omnia fert etas*, le temps emporte tout. Oui, si l'homme ruine, use, détériore tout ce qu'il touche, le temps, lui, détruit et efface tout ce qui se trouve sur son passage, *homo men lax, tempus mendacior*. Cette sentence est écrite partout et sous mille formes.

Ici, c'est une grande nation, puissante, riche, fière, indomptable, guerrière, vaillante et prospère dont il ne reste plus rien, si ce n'est une tombe, un sépulchre, un mémorial sur lequel on lit ces mots: *omnia fert etas!* Hélas! on a bien raison de dire que quelque part que l'on porte ses pas, on marche sans cesse sur des ossements ou sur des ruines, nous foulons partout des cadavres.

Là c'est une ville, une ville fameuse, une cité reine, peuplée, puissante, formidable, souvent réputée inexpugnable, renfermant tout en elle, quelquefois même tout un monde, et tenant dans sa main la balance de l'univers; c'est Babylone, c'est Tyr, c'est Carthage, c'est Athènes, c'est Sparte, c'est la ville des Romulus, des Numa, des Césars et des Constantin, c'est le colosse romain qui périclité, agonise et meurt, et qui, après avoir tenu le monde sous son talon gigantesque, après avoir englouti l'univers est à son tour englouti.

Secouez ces cendres illustres, remuez et fouillez ces ruines fameuses, soufflez sur la poussière que les siècles ont amassée sur tant de monuments impérissables, regardez au frontispice du vieux Capitole romain, maintenant ruineux, vermoulu et tombé dans une mortelle décrépitude, vous y lirez ces mots: *Omnia fert etas!* le temps emporte tout. Toute l'histoire du genre humain, toute sa philosophie est dans ces lignes.

Prenons, un à un, les potentats, les rois, les empereurs, les plus grands conquérants; prenons Périclès, Alexandre, Annibal, Scipion, Pompée, César, Charlemagne, Louis XIV et l'ogre de Corse, Napoléon 1er, que reste-t-il maintenant de ces aigles de la gloire: un peu de fumier, de la pâtre pour les vers. Le temps emporte tout!

Toute chose finit ici-bas et finit tristement. Il n'y a pas d'homme, si grand et si illustre qu'il fût, qui n'ait eu son St. Hélène; il n'y a pas de puissance, de trône, d'empire qui n'ait eu son Waterloo! Toujours, c'est une ruine vivante qui succède à une ruine mourante. En naissant, l'homme est au commencement de sa fin; en mourant il est à la fin de son commencement. Ce sont là, lecteur, les réflexions que j'ai faites en disant un dernier adieu à l'année qui vient d'expirer.

Le silence règne partout. Un bruit incertain, douteux vient de se faire entendre là-bas dans le lointain; l'univers a prêté une oreille attentive: qu'est-ce donc? Puis l'air nous a apporté aussitôt dans ses ondulations sonores la note argentine d'une cloche... un... deux... trois, quatre... Minuit! minuit vient de sonner au cadran poussiéreux d'un vieux temple, le temps a fait un pas, 1874 est apparu. Soudain trois fantômes symboliques ont surgi sur la scène: le premier portait sur son

front cette inscription: *sic transit gloria mundi*, c'était le Passé; sur le front du second était écrit ce mot: *travail*, c'était le Présent; sur le front du troisième, on y lisait: *espérance*, c'était l'Avenir. Puis tout s'est effacé! 1873 a disparu pour donner place à 1874. Une unité de plus dans l'éternité, hélas! c'est bien peu.

Le nouvel an est une époque remarquable: je crois que c'est la seule chose qui ne vieillisse pas et qui, à force de se répéter, ne tombe pas dans l'insignifiance. On trouve cela toujours nouveau; on a toujours hâte de voir arriver le 1er Janvier. Pourquoi? Personne le sait. A cette heure, on dirait que le monde se rajoint. Et pourtant le vieux genre humain, tout tremblant de vieillesse aujourd'hui, tout décrépité d'années, est assurément bien loin de retourner à son jeune âge, à son adolescence. Oh! le monde est vieux, bien vieux! et sa vieillesse, comme il arrive chez toutes les espèces, est à la veille de le réduire à la plus déplorable stérilité. Autrefois on voyait de grandes choses; aujourd'hui tout est ordinaire, tout est petit, sauf quelques rares exceptions. On dit que l'aigle, qui vit à un âge excessivement avancé, a pour habitude, quand il est devenu vieux et cassé, de se ruer avec violence contre les rochers, contre les arbres, pour dépouiller son vieux plumage; alors il recouvre son éternelle jeunesse, et, de nouveau plein de force et de vigueur, il s'é élance dans les airs, et ose encore regarder le soleil en face. Puisse-t-il en être ainsi pour le monde.

Une année qui finit, c'est un crépuscule qui baisse; et une année qui commence, c'est une nouvelle aurore qui naît. C'est un monde qui s'en va et un nouveau qui vient. De même que le marin sur mer, l'homme doit au moins une fois l'an établir la latitude et la longitude du milieu intellectuel, moral et matériel sur lequel il vogue et navigue; et le 1er janvier doit lui servir de méridien.

Avec l'année qui fuit s'en vont les misères, les angoisses, les amertumes, les déceptions, les déboires et les mécomptes sans nombre, les désenchantements, les illusions froissées et envolées, et les chimères évanouies de la génération passée. Avec l'année qui commence nous arrive un nouveau fonds de chimères, d'illusions, d'espérances, de projets, hasardeux souvent, d'entreprises audacieuses, d'espairs plus ou moins réels. De tout cela, Dieu sait ce qu'il en adviendra.

Pendant douze mois, douze longs mois le monde, si je puis ainsi dire, court, court sans cesse, va et vient, se croise, halete, essoufflé, courbé, flétri, déchiré, meurtri aux ronces et aux épines dont est parsemé le triste chemin de la vie, se heurtant sans cesse à mille obstacles, à mille difficultés, chacun, regardant l'avenir, se dit: dans un an, je veux avoir fait telle chose, je veux avoir accompli telle œuvre, terminé telle entreprise, réalisé tel projet, acquis telle fortune. Puis l'an révolue, on s'aperçoit, hélas! qu'on a à peine parcouru le quart du chemin qu'on avait embrassé; alors on s'agitte, on s'ébraule de nouveau avec une ardeur nouvelle, avec un courage rajeuni, retrempe, et le monde de marcher, et la boule de rouler. C'est là la vie qui peut se résumer en trois mots: naître, souffrir et mourir, *nasci, pati, mori*.

Ici, pour localiser, c'est l'avocat, obsédé sans cesse par le cauchemar de ce qu'on appelle, son avenir, qui se rend en toute hâte à son bureau, se brochant, chemin faisant, une carrière aussi brillante, aussi belle, aussi radieuse, que possible et comptant, dans son âme et conscience, sur une clientèle qui rarement l'accable et le fatigue. Car, soit dit en passant et cela malheureusement, la clientèle, c'est le flux et le reflux de l'océan, c'est la marée montante et la marée descendante, c'est la neige qui fond aussi vite qu'elle, vient: généralement il nous part autant de clients qu'il nous en arrive. Ah! il faut le dire, la profession d'avocat est une perplexité continuelle; cet état n'est guère plus calme, plus tranquille que celui du boursier épiant constamment la hausse et la baisse, que celui du chasseur à l'affût, que celui du pêcheur qui attend que le poisson donne. Il est bien vrai de dire que l'avenir, le succès d'un chacun repose toujours sur un: peut-être.

Là c'est le commerçant qui suit avec une anxiété vertigineuse les fluctuations du commerce, qui compte, recompte, suppute, calcule, et demande chaque matin à la science mathématique, à l'art des nombres, le secret de faire prospérer et grandir son négoce, et qui le soir, se couchant au sein de la prospérité, de l'abondance et de la fortune, se lève un bon jour aux portes de l'effroyable banqueroute, l'épouvantail du négociant. C'est en core l'agriculteur, le pauvre agriculteur, qui au printemps a semé avec bon espoir, comptant sur un climat favorable, sur une température égale, et qui au moment de la moisson, a vu son grain gâté par le *niel*, mangé par les insectes, noyé avant maturité par la pluie, ou bien mort et brûlé dans sa racine par suite d'une trop longue et trop ardente sécheresse.

Enfin pour tout le monde, ce n'est, à tout prendre, que fatigue continuelle, que travail incessant, que labeurs pénibles, chacun poursuivant avec acharnement et souvent avec angoisse, par mille voies différentes, une fortune rétive et rebelle, un objet qui sans cesse lui échappe.

Il est bien juste, n'est-ce pas, qu'il y ait dans l'année tout au moins une heure de relâche et de cesse, un jour de repos et d'oubli, une interruption dans le travail, une halte dans la marche. Et ce n'est pas sans nécessité. Ces pauses sont absolument nécessaires, ne serait-ce que pour diversifier et chasser la monotonie et l'uniformité, autrement l'esprit tomberait dans l'ennui, dans l'impuissance, dans le dégoût et dans l'ineptie. Continuellement en face des complications et des calculs, l'intelligence ne pourrait suffire, et comme au corps, il lui faut aussi du repos.

Tout ici-bas est vicissitude! Et celui qui en doute n'a qu'à regarder le monde, spécialement l'Europe, voire même le Canada.

Depuis un an il s'est passé en Canada de très belles choses; l'enceinte de notre Parlement fédéral a retenti d'une éloquence nouvelle, d'une éloquence vraiment cicéronienne. On en est même presque venu sur le point de lancer le formidable *quous-que tandem abutere*. Certes, on peut dire qu'on a assisté à de belles luttes, de beaux combats, luttes amicales, combats pacifiques d'idées contre idées, de principes contre principes, de systèmes contre systèmes. Finalement, au milieu des éclairs et des tonnerres, à travers le bruit et le cliquetis des armes, une voix forte, véhémence et pénétrante s'est fait entendre; et l'Hon. Huntington a prononcé la condamnation de l'ex-ministère Macdonald, puis bientôt après, un craquement formidable éclata, en long soupir traversa les airs et il nous annonça que le gouvernement tory n'était plus. *Deprofundis*. Rien n'est stable sous le soleil a dit le sage Salomon, *nil permanens sub sole*. C'est bien vrai!

D'un autre côté si l'on jette un regard au delà de l'océan, on ne peut que s'attrister profondément. L'Europe est malade languissante et flétrissée. Le caractère distinctif du continent

à cette heure, est l'incertitude, le provisoire, la perplexité, l'indécision et l'imprévu. Trois idées agitent l'Europe, trois principes s'y combattent: la monarchie, la démocratie, le socialisme. La monarchie s'en va, et comme l'arbre séculaire, elle incline lentement, elle tombe de décrépitude et de vétusté, et il est fort à craindre que dans sa chute, elle n'accumule sous elle des cadavres et des ruines. Le vent de la liberté souffle de par le monde, celui de la licence, aussi; et fasse le ciel que les sociétés aient assez de lumières pour ne pas s'y méprendre et donner dans le piège.

Si la monarchie est mourante, la démocratie, elle, gagne du terrain chaque jour, et certes, si l'on tient compte des événements, si l'on suit de près la marche des choses, et l'on saisit la logique des faits, on est autorisé à dire que l'esprit démocratique, que le dogme républicain est prépondérant en France et s'implante déjà presque chez toutes les races latines. Est-ce un bonheur, est-ce un malheur? Dieu le sait. Un fait certain, c'est qu'il est très difficile de prévoir l'issue de cette lutte. Du reste, de nos jours on ne peut plus s'appuyer sur les règles de l'analogie; il n'y a plus maintenant deux choses qui se ressemblent; la déduction et l'induction sont des vains mots, la philosophie se démontèle et est frappée d'une certaine myopie qui fait qu'elle ne voit plus dans l'avenir; l'état passé est démenti par l'état présent, tout est noir dans l'avenir, tout est changement, tout est révolution, tout est variable à l'infini et cela du soir au lendemain. Ceci, a lieu surtout en Europe, et je ne sais trop si on ne doit pas croire Veulliot, lorsqu'il dit, en parlant de la France, que le plus beau pays du monde est devenu la plus vaste maison de fous qui soit au monde, et la plus mal tenue.

Un auteur très célèbre avait bien raison de dire: «L'Europe est un volcan dont le cratère est en France. «Cela n'est que trop vrai. La France est-elle agitée, tout l'Europe l'est aussi; la France est-elle en révolution, toute l'Europe l'est aussi; la France est-elle impie, toute l'Europe s'en ressent; et j'irai plus loin, si la France se maintient républicaine, toute l'Europe deviendra républicaine. L'Espagne nous en donne un exemple.

Voilà ma petite revue annuelle. Vaille qu'elle vaille. Lectrices et lecteurs, ce sont là mes éternelles. C'est bien peu, mais enfin on ne donne que ce qu'on a. «Donnez peu, mais donnez mieux», dit le proverbe. C'est ce que j'ai voulu faire.

Maintenant, lectrices et lecteurs, je vous souhaite trois choses: la santé, la fortune, et la sagesse d'un Salomon.

EDOUARD COUILLARD.

CAUSERIES AGRICOLES.

(Suite.)

La journée du 25 juin ne se termina pas sans que ma présence fut connue dans le voisinage, et le soir je vis arriver les amis du capitaine B., avec lesquels j'avais passé une veillée si intéressante l'hiver précédent.

La conversation s'engagea d'abord sur des sujets plus ou moins indifférents et nous allions aborder les questions agricoles lorsque le capitaine nous interrompit. «Avant de parler d'agriculture, dit-il, permettez-moi de vous passer un verre d'une liqueur fabriquée avec le jus de mes pommes. Je n'ai pas pour habitude de garder dans ma maison, et encore moins de prendre ou d'offrir à mes amis de ces boissons fortes dont le commerce inonde malheureusement nos campagnes; mais j'espère ne blesser personne en présentant un produit de ma ferme, préparé par moi-même et conséquemment libre de tout principe nuisible, de toute falsification dangereuse.»

L'offre fut acceptée unanimement et quelques instants après notre hôte remontait de la cave avec ses bouteilles de cidre; et les bouchons sautaient au plafond avec une détonation capable de faire croire à la présence du meilleur champagne. Chacun trouva la boisson si excellente qu'elle devint l'objet d'un assez long entretien. On parla de la manière de fabriquer et conserver le cidre, du choix des pommiers, etc., etc.; le capitaine répondit à plus d'une question et vanta beaucoup un certain ouvrage français dans lequel tout ce qui a rapport au cidre est longuement et minutieusement expliqué.

Le cidre, disait-il, devrait être substitué à toutes les autres boissons en usage dans ce pays. C'est la classe agricole surtout qui devrait se faire un devoir de ne pas en consommer d'autres. Qu'é de millions de piastres sont gaspillés chaque année en achat de spiritueux qui ruinent la santé en même temps que la bourse, engendrent et développent l'ivrognerie. Si cette terrible passion fait aujourd'hui tant de ravages, c'est dû en grande partie à l'absence d'une boisson aussi économique, aussi agréable et aussi peu excitante que le cidre. La plupart des ivrognes commencent à boire pour se conformer à une espèce de mode qui règne dans ce pays. On boit du whisky, ou autre liqueur empoisonnée, d'abord pour faire comme les autres; on va voir un ami, la mode veut que cet ami offre un verre du liquide infernal, et ce ne serait pas joliment de refuser; l'ami rend sa visite, il serait froissé s'il n'était pas l'objet de la même politesse; c'est ainsi que ce funeste usage devient une école d'intempérance. Avec le cidre les mêmes inconvénients ne se présenteraient pas. Le cidre n'agit pas sur les nerfs comme les spiritueux, il ne provoque pas comme eux cette passion, ce besoin irrésistible que les buveurs d'alcool finissent par contracter.

Je voudrais donc que le whisky fut à jamais banni de nos demeures, et d'en offrir à quelqu'un fut considéré comme une insulte. Je voudrais que tout cultivateur eût son verger et fit sa provision de cidre. Outre les quelques gallons qu'il pourrait vendre à la ville, il en tiendrait constamment dans sa cave pour l'usage de sa famille et pour la réception de ses amis. Un verre de cette délicieuse boisson pris pendant le repas active la digestion, fortifie la santé, entretient la galaté de l'esprit et la fraîcheur du tempérament.

Avec la fabrication du cidre qui deviendrait notre liqueur nationale, il ne resterait qu'à prohiber la vente des spiritueux pour bannir cette plaie de l'ivrognerie qui menace de se généraliser de plus en plus. En additionnant ce qui s'est consommé inutilement de boissons enivrantes depuis 20 ans dans notre Province on trouverait une somme suffisante pour offrir une fortune à la moitié des canadiens émigrés aux États-Unis, et pour acheter en outre tous les instruments perfectionnés dont nos cultivateurs ont tant de besoin.

L'abolition du trafic des liqueurs fortes serait à désirer, n'aurait-il pour effet que de sauvegarder la dignité des électeurs pendant les élections. C'est réellement honteux et dégoûtant de voir l'influence réelle que le whisky exerce sur le résultat des luttes électorales. Un électeur qui respecte sa position ne devrait jamais accepter un seul verre du candidat ou de ceux qui le représentent. L'électeur est un juge appelé à se prononcer sur les questions les plus graves, de sa bonne ou mauvaise décision dépend le sort du pays; il devrait donc poursuivre ses

délibérations avec la plus entière indépendance et ne pas permettre qu'aucun des partis qui se disputent le pouvoir ose lui offrir la moindre faveur. Cependant combien parmi nos cultivateurs s'éloignent de cette noble conduite? combien d'entre eux ne voient dans les élections qu'une occasion de fêter et de s'amuser aux dépens d'autrui? Prenez l'homme le mieux qualifié, le patriote le plus sincère, faites-en un candidat: son nom est d'abord accueilli avec enthousiasme, son élection paraît certaine. Survient une opposition, un adversaire peu scrupuleux sur les moyens, et qui n'hésite pas à employer le secours du whisky pour assurer son triomphe: qu'arrivera-t-il? si le premier candidat, avec tout son mérite, n'a pas de quoi arroser le zèle de ses partisans, le vide se fait bientôt autour de lui, ses principes ne sont plus acceptables, il finit par être déclaré indigne d'aller siéger dans les conseils de la nation. Il existe partout fort heureusement une foule de citoyens et même des localités entières qui font une honorable exception sous ce rapport, mais le mal est assez général pour éveiller l'attention de ceux qui s'intéressent à la dignité, et à l'avenir de la classe agricole.

J'ose donc espérer, pour l'honneur et le salut de nos compatriotes, que bientôt des dispositions législatives seront adoptées contre la vente des liqueurs et surtout contre leur usage dans les élections.

Voilà quelques-unes des idées que le capitaine B. nous exprimait sur l'abus des boissons fortes et sur leur influence déplorable dans les luttes électorales. Je souhaite que ses vues soient partagées par mes lecteurs, et que ces derniers cessent d'acheter des liqueurs nuisibles à la santé pour ne consommer que du cidre semblable à celui que j'ai bu chez mon hôte.

(A continuer.)

JEAN BELLEVUE.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE.

FRANCE.

Paris, 12.—A la séance de l'après-midi de l'Assemblée, un long et violent débat s'est engagé sur les tendances monarchiques du ministère. Un vote de confiance a eu lieu et le gouvernement a été soutenu par 58 voix de majorité. Les ministres ont en conséquence retiré leur démission.

Paris, 13.—Le navire blindé *Numancia* est arrivé en Algérie avec 2,500 transfuges de Carthagène. Parmi ce nombre se trouve le général Contreras et autres membres de la junte de Carthagène; le vaisseau qui les portait était obligé de passer au milieu de cinq navires du gouvernement. Le général Contreras déclare que la ville a été livrée par la trahison du commandant en chef d'un des principaux forts.

Versailles, 14.—Le débat sur le projet de loi concernant la nomination à la mairie par le gouvernement est terminé. Plusieurs clauses seront immédiatement discutées.

Paris, 17.—Aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, pendant la discussion du projet de loi relatif à la nomination des maires, par le gouvernement, la gauche a proposé un amendement demandant que les maires fussent choisis parmi les membres des conseils municipaux. Cet amendement a été rejeté par une majorité de 5. Le même amendement a été ensuite proposé par le centre gauche et, cette fois, rejeté par une majorité de 14 voix.

ESPAGNE.

Madrid, 12.—Contrairement à la rumeur générale, l'ex-président Castelar, demeure encore en cette ville.

Madrid, 12.—La *Gazette Officielle* de ce matin contient une communication relative aux progrès de l'armée républicaine qui assiège Carthagène.

Le général Dominiquez a reçu une députation des insurgés, dimanche soir. Elle venait offrir la reddition de la ville et la suspension des hostilités en laissant le règlement des conditions à un tribunal d'arbitres choisis dans les deux camps. Le général républicain a refusé et a déclaré qu'il voulait que la ville se rendit sans conditions en promettant la vie sauve à ceux de ses habitants qui ne font pas partie de la junte, qui ne sont pas sous le poids de condamnation ou de déserteurs.

On pense que la ville se rendra ce soir. Quelques tentatives infructueuses ont été faites par les insurgés dans le cours de la journée pour recouvrer la forteresse d'Atalaya.

Madrid, 13.—L'insurrection des Intransigeants de Barcelone continue toujours. Le gouverneur de Madrid a fait arrêter tous les officiers de la prison de Sa'aderado à cause qu'un assassin qui devait être exécuté aujourd'hui s'est échappé.

Le capitaine général a ordonné aux volontaires républicains de Madrid de mettre bas les armes, ceux qui refusent d'obéir à cet ordre seront traduits devant une Cour Martiale.

Demain les autorités feront des recherches dans la ville pour découvrir les armes qui y sont cachées.

Madrid, 13.—La ville de Carthagène s'est rendue aux troupes du gouvernement sous le commandement du général Dominiquez. Lors de la capitulation de la ville, la junte et les transfuges se sont rendus à bord du navire qui se trouvait dans le port; la flotte du gouvernement l'a attaqué immédiatement et le combat continue encore.

Madrid, 14.—Les troupes du gouvernement en prenant possession de Carthagène, ont trouvé la ville terriblement éprouvée par le bombardement.

Un vaisseau de la flotte insurgée est parvenu à s'échapper du port de Carthagène. La chasse qu'on lui a faite a été infructueuse.

Madrid, 15.—A une assemblée composée de la majorité des Cortès, un vote de confiance dans le Senor Castelar a été adopté et on lui a demandé de préparer un manifeste.

Le vapeur *Numancia* a été rendu aux autorités espagnoles.

Le général Contreras et les autres chefs des insurgés ont été envoyés à la capitale de l'Algérie et les autres transfuges de Carthagène ont été renfermés dans les forts de Mers-el-Kebir et d'Oran.

Berlin, 12.—Les derniers rapports des élections au Reichstag, font preuve que le parti libéral gagne une faveur croissante, surtout dans la Bavière, dans le Wurtemberg et le duché de Bade.

Berlin, 16.—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* d'aujourd'hui dit que si la France se montre favorable à défendre le pouvoir temporel du Pape, la paix de l'Europe sera compromise.

Il y a eu aujourd'hui beaucoup d'excitation au Landtag. Herr Mallimickradi, a fait un passage du dernier travail au général La Marmorata allant à dire qu'en 1866, Bismarck avait discuté la question de céder à la France une partie des provinces rhénanes. Bismarck s'est levé et a déclaré que cet allégué était un mensonge éhonté et malicieux.

ANGLETERRE.

Londres, 13.—Une dépêche spéciale envoyée au *Standard* de Cape Coast Castle mande que le roi de Dahomey a envoyé de renforts considérables aux Aschantés.

Londres, 14.—Les dernières dépêches reçues de Cape Coast Castle mandent que le général Wolseley et son état-major, accompagnés de deux cents soldats, sont partis pour la rivière Prah, le 27 décembre.

Des éclaireurs avaient pénétré plus loin que cette rivière sans rencontrer l'ennemi.

Londres, 15.—Le correspondant du *Times* écrit de Carthagène, que les troupes du gouvernement, en entrant dans la ville, ont fusillé huit insurgés qui cherchaient à fuir.

Cinq cents insurgés, parmi lesquels se trouve Garcia, chef marquant, ont été faits prisonniers. Le commandant du fort et Gutierrez, président de la junte, étaient à bord du *Numancia*.

Londres, 15.—Le professeur Goldwin Smith a prononcé, hier soir, un discours devant le congrès des associations ouvrières à Sheffield. Dans le cours de ses remarques, il a conseillé à ses auditeurs d'émigrer aux Etats-Unis.

Une dépêche spéciale au *Daily Telegraph* rapporte que le cardinal Antonelli est dangereusement malade, et que le pape lui a administré le sacrement de l'Extrême-Onction.

Londres, 16.—Henry Balknaps, passager du vapeur le *Ville du Havre*, écrit au *Times* que la Compagnie française de vapeurs transatlantiques s'appuyant de l'exonération de ses officiers refuse d'indemniser ceux qui ont souffert des pertes de propriétés ou de parents dans le désastre. Ces derniers ont l'intention de demander aux Cours de New-York le redressement de leurs griefs.

Le correspondant du *Times* à Carthagène, dit qu'une émeute du peuple croyant à la trahison de son chef a précipité la reddition de la ville.

Il est rumeur que le gouvernement français livrera à l'Espagne d'après le traité d'extradition, les fugitifs de Carthagène réfugiés en Algérie et accusés d'actes de piraterie et d'autres crimes civils.

St. Petersburg, 15.—Le prince et la princesse de Galles sont arrivés ici.

Une grande fête sera donnée, lundi, à la légation américaine en l'honneur du mariage du duc d'Edimbourg.

Londres, 16.—Les dernières nouvelles reçues du Rio, annoncent que la paix est rétablie à l'intérieur.

Le général Sudan, chef de la révolte, a été complètement défait et a pris la fuite. Ses partisans se sont rattachés au gouvernement.

Londres, 16.—Le vapeur *Wallachia* a été détruit par le feu dans le port d'Almería, Espagne.

Londres, 18.—L'article menaçant qui a paru la semaine dernière dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, sur la politique de la France à l'égard de la question romaine, excite beaucoup d'indignation à Rome et à Paris.

ROME.

Rome, 12.—Monull Pastor qui a tiré un coup de pistolet sur le roi Victor Emmanuel s'est échappé de prison.

ETATS-UNIS.

New-York, 14.—Dépêche spéciale du *Times*:

Après l'ajournement du Sénat, les sénateurs républicains se sont réunis en caucus et ont tenu une assemblée importante.

Ils ont presque unanimement condamné la nomination de Cushing. Plusieurs orateurs ont fait l'histoire passée de ce dernier, ont signalé son alliance en 1861 avec Jefferson Davis, ses sympathies pour le Sud. Le caucus s'est dispersé à la nouvelle reçue du comité judiciaire que la nomination allait probablement être retirée.

Washington, 14.—Cushing a écrit au président et demande la permission de donner sa démission de juge-en-chef. Le président a transmis la communication au Sénat.

Washington, 14.—Le président a envoyé le message suivant concernant la démission de Caleb Cushing après avoir pris l'avis du cabinet.

Au Sénat des Etats-Unis, 14 Janvier 1874.

Depuis la nomination de Caleb Cushing de Virginie, au poste de juge-en-chef de la Cour Suprême, différentes informations, m'ont induit à retirer cette nomination.

(Signé)

U. S. GRANT.

NOS GRAVURES.

LE PRETRE DONNANT L'ABSOLUTION.

Tous les récits du naufrage du *Ville du Havre* ont parlé de ce prêtre sublime qui, au moment où le navire sombrait, ne s'est préoccupé que d'une chose, donner l'absolution à ceux qui allaient mourir. Admirable abnégation du prêtre catholique! Notre gravure représente cette scène suprême telle que l'a conçue un artiste de talent.

LA VILLE DE GUELPH.

C'est une des jolies villes de la Province d'Ontario. Examinez-la en détail, et dites si cela ne vaut pas les paysages européens.

LA RÉPÉTITION

Ces bons moines adorent la musique. La musique pour eux est un des moyens de rendre hommage à Dieu et de chanter sa gloire. Ils se préparent en ce moment à une messe solennelle. Ce serait toute une étude que de définir la physionomie de chacun.

LA CHASSE AU SANGLIER.

Chasse dangereuse parfois. L'animal est courageux et d'une force incroyable. On sait que l'année dernière l'Empereur de Russie et Victor Emmanuel ont failli, à peu près à la même époque, être victimes de ces bêtes redoutables.

La mort, qui ne respecte rien, vient d'enlever encore une belle et pieuse jeune fille de 21 ans, mademoiselle Adéline Fiset, fille aînée de Jos. Fiset, Ecr., marchand, de la paroisse de St. Thomas de Montigny, P. Q. Atteinte depuis quelques mois seulement de phthisie pulmonaire, cette jeune personne n'a cessé d'apporter, pendant sa maladie, la patience et la résignation qui n'appartiennent qu'aux enfants de la sainte Eglise Catholique. Elle est au ciel! mais elle a laissé ici-bas des parents au désespoir, des amis qui la pleurent et une paroisse entière qui ne l'oubliera pas.

R. I. P.

LES ELECTIONS.

Nous donnons la liste des Candidats dans les divers comtés de la province de Québec.

Comtés.	Candidats.
Argenteuil	Abbott
"	Bellingham
Bagot	Bourgeois
"	Mousseau
Beauce	Pozar
Beauharnois	Girouard
"	Robillard
Bellechasse	Fournier
Berthier	Paquet
Bonaventure	Dr. Robitaille
Brome	Elkins
"	Pettis
Chambly	B. Benoit
"	A. Jodoin
Champlain	Robert Trudel
"	Normand
Charlevoix	Hon. Chauveau
Châteauguay	Holton
Chicoutimi	Tremblay
Compton	Pope
Dorchester	Rouleau
"	Marceau
Drummond, etc.	Laurier
Deux-Montagnes	Prévost
"	Watts
Gaspé	Le Bouthillier
Hochelaga	A. Desjardins
Huntingdon	Scrver
Iberville	Béchar
Jacques-Cartier	R. Laflamme
"	G. Baby
"	Beaupré
Kamouraska	Pelletier
Laprairie	Pinsonneault
L'Assomption	Hurteau
"	Dr. Forest
Laval	Ouimet
Lévis	L. Chabot
"	Fréchette
L'Islet	Casgrain
Lotbinière	Beaudet
"	Fabre
Maskinongé	Caron
"	Boyer
Mégantic	Richard
Missisquoi	Baker
"	Kay
Montcalm	
Montmagny	Taschereau
"	Landry
Montmorency	Langlois
"	Auger
Montréal Centre	M. P. Ryan
"	B. Devlin
" Est	Jetté
"	Taillon
Montréal Ouest	F. McKensie
Napierreville	Hon. A. A. Dorion
"	Coupal
Nicolet	J. Gaudet
Ottawa Comté	A. Wright
Pontiac	Mckay Wright
Portneuf	I. Belleau
"	Dr. St. George
Québec-Centre	Cauchon
" Est	Thibeau
" Ouest	Hearn
" " "	O'Farrell
" " "	McGreevy
" Comté	Caron
Richmond	Webb
"	Aylmer
Richelieu	M. M. Mathieu
"	I. Barthe
Rimouski	Fiset
Rouville	Cheval
"	Mercier
St. Hyacinthe	L. Delorme
St. Jean	Bourassa
St. Maurice	Dr. Lacerte
"	Chs. Lajoie
Shefford	Huntington
"	Curran
Sherbrooke	Brooks
Soulanges	Lantier
Stanstead	
Témiscouata	Pouliot
Terrebonne	Masson
Trois-Rivières	McDougall
Vaudreuil	Harwood
Verchères	Geoffrion
Yamaska	Gill
"	Duguay

Quelques années avant sa mort, Murger occupait le sixième étage d'une maison de la rue des Martyrs.

Un soir qu'il avait gravi avec un de ses amis l'escalier conduisant à sa mansarde, il tomba tout essouffé sur une chaise.

—Mon appartement est si haut, fit-il en s'essuyant le front, qu'on peut dire que j'habite les environs de Paris!

Encore une petite charge de contrebande:

A l'octroi de Paris, porte de Neuilly, l'omnibus s'arrête afin de permettre aux douaniers de faire leur inspection.

—Vous n'avez rien à déclarer, messieurs?

—Si, murmure une voix creuse. J'ai à déclarer ce sur quoi je m'assieds.

—Vous êtes un insolent, doublé d'un imbécile, reprend le douanier.

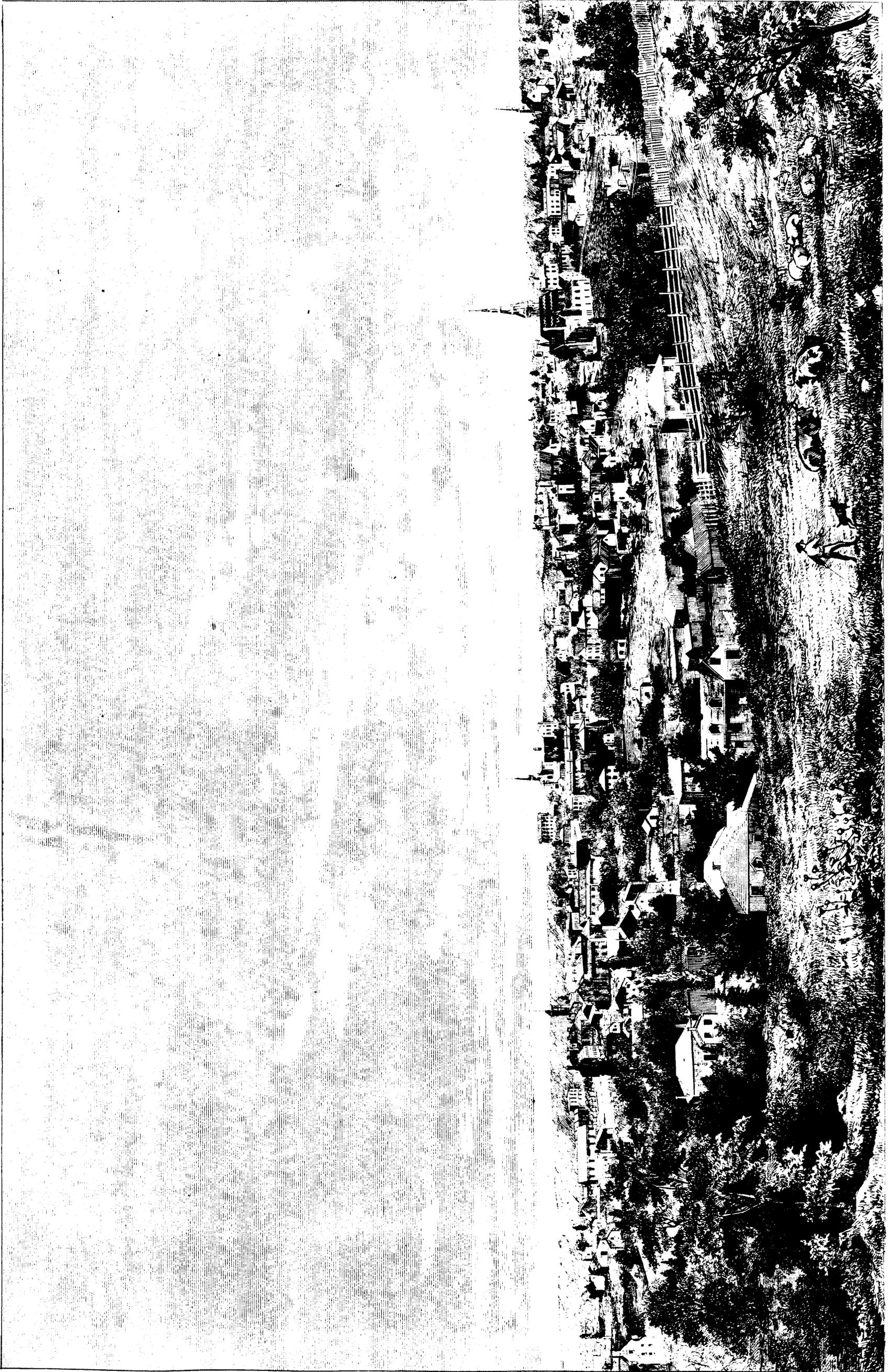
Et il fait signe au conducteur qu'il peut continuer sa route.

A quelques mètres de la barrière, l'individu se lève, tire un superbe jambon sur lequel il était assis et le brandit aux yeux de la foule ébahie.

Tableau!



NAUFRAGE DE « LA VILLE DU HAVRE. — LE PRÊTRE DONNANT L'ABSOLUTION AU MOMENT SUPRÊME.



LA VILLE DE GUELPH, ONTARIO.



LA RÉPÉTITION.



LA CHASSE AU SANGLIER.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 22 JANVIER 1874

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Nous publions dans une autre colonne des extraits d'un rapport du solliciteur-général Chapleau sur l'administration de la justice en cette province, et nous croyons qu'après les avoir lus nos lecteurs comprendront pour quoi nous consacrons autant d'espace à ce document.

M. Chapleau a mis hache en bois d'une main énergique, et il aura sa large part dans les réformes judiciaires qui sont en train de s'opérer. Si l'opinion du public continue à s'affirmer avec fermeté, elle donnera à nos gouvernants la force qu'il leur faut pour mener à bonne fin la rénovation complète entreprise par eux avec un patriotisme qui les honore.

LE PACIFIQUE.

Nous lisons avec surprise dans le *National* de lundi, le 19 :

Nous voyons par les nouvelles de ce matin que les anciennes casernes d'Ottawa sont brûlées et avec elles tous les papiers, plans, etc., etc., relatifs au Pacifique. C'est un événement heureux et malheureux en même temps. *Heureux* parce que le gouvernement ne pourra pas continuer l'entreprise; malheureux parce que nous avons perdu des papiers, correspondances, etc., qui auraient jeté un grand jour sur les corruptions et les fourberies de ceux qui ne voulaient pas faire le chemin tout en affirmant avec audace qu'ils le voulaient.

Le public était sous l'impression, croyons nous, que tous les partis politiques s'entendaient en principe sur la question du Pacifique et ne différaient que sur les moyens de le construire. On regrettera de voir le *National*, le principal organe ministériel dans notre Province, exprimer l'espoir que cette grande entreprise "ne pourra être continuée."

La question du Pacifique n'est pas une question de parti; c'est une affaire nationale, dans le sens le plus large du mot. La Confédération ne peut exister sans ce chemin de fer qui en sera le lien. Tuer l'entreprise du Pacifique, c'est tuer la Confédération, c'est tuer la nationalité canadienne, c'est faire l'Annexion.

Aussi espérons-nous que le *National*, dans les quelques lignes citées plus haut, n'exprime que sa propre opinion, et que la déclaration faite à plusieurs reprises par les nouveaux ministres de poursuivre la construction du Pacifique, recevra son entier accomplissement. L'honneur et l'avenir du pays y sont engagés.

LA SESSION DE QUEBEC.

Les élections fédérales font tort aux délibérations de nos représentants réunis à Québec; elles absorbent l'attention publique au point que peu de personnes ont le temps de savoir ce qui se passe dans la capitale provinciale, et des discours qui dans une autre circonstance auraient été fort remarquables, passent en ce moment inaperçus.

La petite scène du départ de M. Holton aurait mérité, en particulier, de fixer davantage les regards. M. Holton, étant décidé à se porter candidat pour les Communes, est obligé de se démettre à Québec; il a exprimé cette intention l'autre jour en chambre et en a profité pour demander "comme dernière faveur" la suspension de certaine règle parlementaire. Aussitôt le premier ministre s'empressa d'y consentir, et fait en termes bien sentis l'éloge de M. Holton, cet homme qui... cet homme que... M. Robertson se hâte d'en faire autant, et prodigue les compliments à M. Holton, cet homme dont... cet homme auquel... M. Joly qui n'est jamais en reste de civilités et qui ne voudrait pas être moins aimable que le ministre, chante à son tour un petit couplet, M. Marchand aussi, M. McGauvran de même. Tout abasourdi, M. Holton se confond en remerciements, et entonne à son tour l'éloge de M. Ouimet, cet homme... ce ministre... Bref, on n'a jamais vu des gens si heureux de se quitter.

Dans une autre séance, M. Joly a prononcé un discours sur l'éducation, dans lequel il a recommandé fortement la création d'écoles spéciales pour l'enseignement des diverses branches du génie civil. Pourquoi, s'est-il écrié, n'avons-nous pas un seul ingénieur canadien-français capable de construire un chemin de fer?—M. Joly a signalé sans doute une véritable lacune dans l'organisation de l'enseignement. A une époque où les entreprises de chemin de fer surgissent de tous côtés, nous devrions avoir des maîtres pour nous apprendre à les faire: ce raisonnement est assez élémentaire. Mais il y a d'autres réformes urgentes. Que ne songe-t-on davantage à l'instruction primaire? Pour construire des chemins de fer, il faut de l'argent, et pour obtenir de l'argent on s'adresse au peuple. Le peuple refuse souvent. Pourquoi? Parce que certains habileurs exploitent son ignorance et lui font croire qu'on veut le taxer pour le simple plaisir de le voler. Instruisez-le donc, et vos chemins de fer se feront comme par

enchantement. Vous parlez d'améliorer l'agriculture, de macadamiser les routes, de coloniser nos terres incultes, d'arrêter le flot de l'émigration: instruisez donc le peuple, et vous n'aurez pas besoin de tant parler pour obtenir si peu. Dans tel campagne, il y a une maîtresse d'école qui reçoit de la municipalité soixante dollars par année, et un maître qui en reçoit cent vingt. Ce salaire fait-il un état? Est-ce avec de tels appointements que vous obtiendrez les services d'un homme vraiment capable d'instruire l'enfance? Positivement, c'est une dérision. Un pauvre d'esprit, étant tombé malade, disait au médecin qui lui préparait des médicaments: "Mettez-en, docteur, mettez-en, je vous paierai bien." Economiser sur le salaire des maîtres d'école, c'est... l'erreur contraire. Il faudrait que le professorat permit à un homme de vivre à l'aise avec sa famille: alors ce serait un état que l'on rechercherait au lieu de l'accepter comme pis aller. Nous n'en arriverons là que le jour où la Province donnera à chaque maître autant que la municipalité, pourvu que la municipalité accorde un salaire raisonnable et précis d'avance.

OSCAR DUNN.

CHRONIQUE.

M. le Dr. Boyer est mort le 16 courant dans la cinquantième année de son âge. Il s'est éteint à la suite d'une longue maladie qui depuis l'été dernier le courbait lentement vers la tombe.

Montréal perd en lui un de ses premiers praticiens. C'était un médecin aussi habile qu'instruit. Formé aux écoles de médecine d'Edimbourg, Londres, et à la faculté de Paris, il avait ajouté à son poids d'étude une grande expérience. Les qualités de ses maîtres revivaient en lui.

M. le Dr. Boyer avait des qualités de cœur et de l'esprit qui le rendaient cher à un grand nombre de citoyens. Impossible de le connaître sans l'estimer. Sa bonté se manifestait sans cesse pour ses amis, et jamais homme plus obligeant, plus affable, ne s'est montré dans le cercle des relations sociales.

M. le Dr. Boyer est mort en chrétien, muni de tous les sacrements de l'église.

Les anciennes casernes d'Ottawa situées sur le terrain du Parlement et occupées comme bureaux par les employés du chemin de fer du Pacifique, ont pris feu il y a quelques jours, vers sept heures et demie du soir. Elles ont été entièrement détruites. Tous les plans et documents relatifs à l'exploration du Pacifique ont été brûlés. On évalue les pertes à un million de piastres. On ignore l'origine de l'incendie.

Mgr. de Montréal a adressé aux prêtres de son diocèse une circulaire importante qui a été lue dans toutes les églises, et par laquelle il recommande fortement le *Programme catholique*.

La paix est faite entre la *Minerve* et le *Nouveau Monde*. La *Minerve* déclare qu'elle accepte le *Programme catholique* et elle soutient la candidature de M. Desjardins dans le comté de Hochelaga.

La *Minerve* a intenté une poursuite de \$50,000 contre le *National* pour des articles que l'on attribue à M. Desaulles.

Lucien Turcotte, professeur à l'Université-Laval, et rédacteur du *Canadien* pendant quelque temps, est mort aux Trois-Rivières, lundi, le 12 courant. Le pays perd en lui un de ses enfants les mieux doués. Nous espérons pouvoir publier son portrait dans notre prochain numéro. En attendant nous reproduisons les lignes émues qu'un ami lui a consacrées dans le *Canadien*.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis dont quelques-uns sont venus de Québec.

La levée du corps a été faite par M. Napoléon Caron, curé de St. Wenceslas, et compagnon de classe du défunt.

Le service a été chanté par le Rév. M. T. Hamel, V.-G. Supérieur du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université-Laval.

L'absoute a été faite par Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières.

M. Joseph Marmette vient de publier en volume le roman du *Chevalier de Mornac* qui a paru dans nos colonnes. Cette œuvre d'un intérêt dramatique et à la fois historique si puissant, mérite à tous égards la faveur du public.

DE TOUT UN PEU.

Amusante fantaisie sur les abus du dictionnaire chez Domia o du *Gaulois*:

Un New-Yorkais, fraîchement débarqué à Paris, voit passer sur les boulevards, hier soir, un groupe de cavaliers armés.

Il s'informe. On lui répond: c'est une patrouille.

Le New-Yorkais se le tient pour dit, n'insiste pas et se met à l'écart pour consulter le dictionnaire de poche qui ne le quitte jamais.

Il trouve: *patrouille*, escouade qui fait une ronde.

Il cherche: *escouade*, et trouve détachement.

Il cherche: *détachement*, et trouve: dégageant.

Il pousse jusqu'au bout son enquête et trouve: *dégageant*, issue secrète....

D'un autre côté, il cherche au mot: *ronde*, et trouve: chanson à refrain.

Cela lui a suffi. Il sait maintenant qu'une patrouille, c'est une issue secrète qui chante une chanson à refrain.

J'ai relu les *Odes funambulesques* de Théodore de Banville dans une de ces jolies éditions Lemerre qui font la joie des bibliophiles. Qu'il y a d'esprit et de verve là-dedans! La balade sur ce pauvre Paulin Limayrac, *Si Limayrac devenait fleur*, celle sur Véron!

Véron, tout plein d'insolence,
Se balance
Aussi ventru qu'un tonneau
Au-dessus d'un bain de siège,
O Barège!
Plein jusqu'aux bords de ton eau.

Celles sur le nez légendaire de M. Hippolyte Lucas font partie de l'histoire littéraire de ce temps-ci. Ce qui ajoute un grand prix à la nouvelle édition, ce sont les commentaires. Quand on songe à la rapidité avec laquelle s'évapore ce qu'on appelle l'esprit parisien, on comprend la nécessité de ces notes. M. de Banville qui connaît son Paris sur le bout des doigts, a donné à ces commentaires une saveur toute particulière. Ce qui est original et inattendu, c'est de trouver ce poète à la naissance des opérettes. Voici comment:

Après s'être appelée *Folies Mayer*, puis *Folies Concertantes*, le futur théâtre Déjazet échut par privilège à M. Hervé, le compositeur, qui devait y représenter des pantomimes et des saynètes; bientôt après il céda son privilège à M. M. Altaroché et Huart, qui fondèrent les Folies-Nouvelles. Un confiseur inventa pour eux le sucre d'orge à l'absinthe, qui fit fureur, et la salle nouvelle fut inaugurée en 1854 par un prologue de M. de Banville, suivi d'une saynète d'Hervé (musique et paroles), la *Fine Fleur de l'Andalousie*. On y remarquait ces vers positivement étonnants, préludes des folies à froid de l'*Œil crevé* et de *Chilpéric*.

Séville,
Est la belle ville.
Les trottoirs sont grands
Et l'on pass' dessous:
Les légum's n'y coût pas grand'chose.
Et quant à la volaille,
On l'a presque pour rien.

C'est de cet œuf, ajoute plaisamment M. de Banville, que devait sortir l'opérette dont l'abominable race a pullulé, envahi le monde, si bien que je me trouve, ô remords! avoir été en quelque sorte complice de la naissance de ce monstre auquel mes vers ont souhaité la bienvenue. Ce que c'est que de nous!

M. Philibert Audebrand s'égaie dans l'*Illustration* sur la manie des autographes. Il raconte qu'Alfred de Musset, sollicité un jour par un de ses amis, qui tenait absolument à avoir l'écriture du célèbre poète sur son album, s'en tira par une originale fantaisie, dont voici quelques fragments:

Prenons que je suis un bon bourgeois et que j'ai perdu mon parapluie; c'est à toi que je m'adresse pour savoir si c'est un parapluie mort ou encore en vie.

Je dis donc en propres termes, sur le ron d'un confident du Théâtre-Français:

"Cher monsieur, il vient de m'arriver le plus grand des malheurs; j'ai perdu mon parapluie. Ah! c'était un parapluie superbe! Point de coton, tout en soie. Des baleines en os de baleine. Un vrai poème. On voudrait me donner les œuvres complètes de mes trente-neuf confrères de l'Académie française en échange de cet incomparable riflard que je n'accepterais pas. Voyons, oui ou non, l'avez-vous trouvé?"

"Si vous ne l'avez pas trouvé, c'est un parapluie mort; je n'ai plus qu'à acheter une canne fusil pour me brûler la cervelle.

"Avant d'en venir là, sachant mon métier, je voudrais faire son épitaphe. Mais encore je ne sais pas où je devrais faire graver ces deux vers, en style lapidaire, puisque j'ignore où reposent ses restes?"

"N'importe, écrivons toujours l'épithaphe.

"Ci-git l'innocent parapluie

"Que je n'ai jamais vu de ma vie.

"Et je signe pour qu'il ne manque rien à l'autographe:

"ALFRED DE MUSSET."

Une nouvelle édition de *Madame Bovary* vient de paraître chez Charpentier; ce qui lui donne un intérêt particulier, c'est qu'on y a ajouté le réquisitoire de M. Pinard et la plaidoirie de Mme Senard dans le procès qui fut intenté au roman de M. Flaubert.

Nous n'avons pas à discuter ici la moralité définitive de *Madame Bovary*; les œuvres d'art ont évidemment un privilège qui n'est refusé ni à *Phèdre* ni à *Georges Dandin*, ni à l'*Arioste*, ni à Rabelais: celui de voir les choses de la vie à un point de vue absolu, tragique ou comique, mais qui n'est pas celui de la morale pratique.

En tout cas, la poursuite contre *Madame Bovary* était bien naïve. Après avoir lu une description de valse qui lui paraissait attentatoire aux mœurs, M. Pinard était obligé d'ajouter:

Je sais bien qu'on valse un peu de cette manière, mais cela n'est pas plus moral!

Soit! mais alors il fallait poursuivre les valseurs et non M. Flaubert.

La plaidoirie de M. Sénart est pleine de choses curieuses, on y voit notamment l'opinion de Lamartine sur *Madame Bovary*. On sait qu'au dénouement, l'héroïne de M. Flaubert s'empoisonne. Lamartine trouvait le châtement trop dur; hors de proportion avec la faute commise par la pauvre coquette de village. Il ne pouvait pas croire, ajoutait-il, qu'il se trouvât en France un tribunal pour condamner le roman qu'on poursuivait.

Lamartine avait raison et M. Flaubert fut acquitté.

Nous lisons dans le *Français*:

"Nous avons annoncé la mort d'un personnage assez curieux de l'ancienne cour impériale, M. Piétri, neveu du préfet de police et secrétaire des commandements de l'impératrice. Le correspondant du *Journal de Bruxelles* rapporte que M. Piétri était doué d'une qualité physique admirable et que personne, sauf son oncle et quelques hauts fonctionnaires de la police, ne connaissait. Il avait les muscles du visage ainsi faits qu'il pouvait donner à la peau de sa figure tel pli qu'il voulait. Et

le curieux est que ce pli subsistait. Il se faisait des rides au front, des pattes d'oies aux yeux, des sillons aux joues, et tout cela restait en place. M. Piétri se pétrissait la figure. Cette faculté est désignée en médecine sous un nom particulier que je n'ai pas retenu, mais elle est parfaitement connue quoique très rare. M. Piétri usait de cette qualité physique pour entrer partout et faire tous les personnages. Dans les dernières années de l'empire, il n'y avait pas de conciliabules socialistes et révolutionnaires où il ne pénétrât. Il se métamorphosait si bien qu'à deux réunions différentes il se rencontrait avec les mêmes personnes sans qu'elles soupçonnassent avoir affaire au même individu. De plus, sa voix était assez changeante, et tantôt il émettait des sons pleins et sonores, tantôt cassés et sourds, selon qu'il faisait un personnage jeune ou vieux. Il y a là un véritable phénomène naturel, d'autant plus curieux que le sujet ne le révéla jamais. Quelques hommes politiques se sont ainsi composés des visages différents suivant l'heure et l'occasion, mais au physique cela est plus rare."

On présente deux dames l'une à l'autre dans un salon.

En entendant le nom de madame de P..., mademoiselle L. S... se récrie :

—Oh! je vous reconnais, chère madame, vous êtes venue quêter chez moi pour les blessés au temps du siège. Que je suis aise de vous reconnaître!

—C'est vrai, mademoiselle, et je vous reconnais bien aussi; vous m'avez donné cinquante centimes.

—Parfaitement; mais il y a tant d'intrigantes, figurez-vous que je craignais d'avoir été dupé!

Ceci n'est pas une coulouvre; c'est bel et bien un magnifique constructeur, et de plus c'est arrivé... à bon port :

Il y a quelques mois, Vivier revenait de Suisse avec une quantité considérable d'objets soumis aux droits. Pour éviter une perte de temps, il avait placé sa cargaison, cigares, dentelles et cristaux, dans une grande caisse. Dans le couvercle, il avait eu soin de percer quatre trous, après avoir étiqueté son colis :

SERPENT-BOA.

Arrivé en gare, il ouvrit sa malle seulement.

—Et cette caisse? fit le douanier d'un ton sévère.

Vivier répondit avec aplomb :

—C'est un serpent boa.

—Mais il faudrait?...

—Ma foi! dit Vivier, l'animal doit être surexcité par le voyage, je ne m'y fierai point. Voici la clef, ouvrez vous-même, moi je file!...

Et il fit mine de s'en aller.

—Hé! monsieur, crie le douanier, on s'en rapporte... enlevez votre bête!

Avis aux contrebandiers de l'avenir.

ST. ZOTIQUE.—Lundi dernier, le 13 courant, un des anciens citoyens du Coteau Landing, J. B. Prieur, écrivain, père, célébrait avec son épouse, son 50ième anniversaire de mariage. Cette fête, la première de ce genre, dans la jeune paroisse de St. Zotique, avait attiré, outre les membres de la famille, un nombre considérable de personnes.

Le Rév. M. Vezina, dans une courte allocution fit ressortir les soins maternels que l'église donne à tous ses enfants, dès le premier instant de leur existence, et la tendre sollicitude dont elle les entoure, spécialement dans les circonstances les plus solennelles de leur vie.

Après quelques éloges, bien mérités à cette respectable famille qui compte plusieurs membres au Coteau Landing et ailleurs, la partie religieuse qui n'exclut jamais les joies honnêtes, fit place à la réunion de famille.

Quelques heures après les joyeux convives prenaient place à une table somptueuse, présidée par M. le Curé.

Le père Prieur et sa noble épouse, quoiqu'éprouvés depuis quelques temps par les souffrances de la maladie, goûtèrent un véritable bonheur, en voyant, réunis autour d'eux, dans cette circonstance remplie de souvenirs, leurs enfants qui s'étaient empressés de répondre à la joyeuse invitation, et de venir former un brillant cortège autour de ce bon vieillard et de sa noble compagne.

Nous souhaitons à cette respectable famille encore de longues années.

QUEBEC.—M. Vincelette, chevalier de Sa Majesté, se propose de donner à l'Asile Beauport une nouvelle soirée, dans le but de venir en aide au fonds créé par ce monsieur, pour compléter l'organisation d'un corps de musique, pour l'amusement des malheureux confiés à ses soins. M. le chevalier Vincelette mérite les plus grands éloges pour le zèle qu'il apporte à travailler au bien-être des pauvres aliénés de Beauport.

PEAUX-BLANCHES

ET

PEAUX-ROUGES

(Dramas de l'Amérique du Nord)

PAR

EMILE CHEVALIER.

(Suite.)

L'hiver tirait à sa fin, et le froid ne sévissait plus avec autant de rigueur, lorsqu'un matin Dubreuil fut éveillé par un hurvari dans l'enceinte du fort.

C'étaient des aboiements de chiens, des cris d'hommes, des claquements de fouets.

Sortant de dessus le paquet de robes de buffles qui lui servait de lit, Adrien courut à sa fenêtre, garnie avec des carreaux de parchemin, en guise de vitres.

Il l'ouvrit.

La cour de la factorerie était pleine de monde et d'animaux. On attelait des chiens à des traîneaux, dont les Apôtres avaient fabriqué un grand nombre durant les derniers mois. Les chiens récalcitrants, cruellement fatigués, hurlaient à fendre les oreilles; et les hommes, en costume d'hiver, tuque rouge, couverture de molleton blanc, pantalon de même étoffe, mocassins en cuir de caribou, juraient, tempêtaient à l'envi.

Il y avait là les préparatifs d'un départ. Dubreuil se hâta de finir sa toilette. Ce ne fut pas long.

Comme il achevait, on vint le prévenir d'avoir à se disposer à se mettre en route.

L'ingénieur jeta sur ses épaules un pardessus en peau d'ours, que le Mangeux-d'Hommes lui avait donné, et descendit dans la cour.

Les conducteurs des traîneaux chaussaient leurs raquettes.

Jésus commanda à Dubreuil de monter dans l'un de ces véhicules, traîné par cinq chiens-loups aussi blancs que la neige, et donna le signal du départ.

Les fouets firent aussitôt sonner l'air. Défilant lestement sous la porte de la factorerie, laissée à la garde d'un Apôtre, avec une vingtaine de recrues, les traîneaux, dirigés par le Mangeux-d'Hommes, s'élançèrent sur la croûte de glace qui pontait la rivière de Saint-Louis, et la longèrent, aux chants de ces coureurs des bois, qui n'entreprennent jamais un voyage sans entonner quelques couplets de leur propre facture.

L'un disait :

Tous les printemps,
Tant de nouvelles,
Tous les amants
Changent de maîtresses.
Le bon vin m'endort,
L'amour me réveille.

Tous les amants
Changent de maîtresses.
Qu'ils changent qui voudront
Pour moi, je garde la mienne.
Le bon vin m'endort,
L'amour me réveille.

Un autre reprenait :

Dans mon chemin j'ai rencontré
Trois cavaliers bien montés.
Lon lon, laridon daine,
Lon lon, laridon dai.

Trois cavaliers bien montés,
L'un à cheval et l'autre à pied.
Lon lon, laridon daine,
Lon lon laridon dai.

Un Anglais sentimental ajoutait :

*In the region of lakes, where the blue waters sleep,
Our beautiful fabric was built;
Light cedar supported its weight on the deep
And its sides with the sunbeams were built.*

*The bright leafy bark of the betula tree
A flexible sheathing provides;
And the fir's thready roots drew the parts to agree
And bound down its high-swellings sides.*

Le temps était superbe, quoique l'air fût vif et piquant. Chaudement enveloppé de moelleuses fourrures, c'était une jouissance inexprimable que de voyager, en sleigh, sous ce beau ciel bleu, profond, qui ressemblait à un immense dais d'azur, placé sur une vaste nappe d'argent, dont l'œil ébloui ne pouvait saisir les franges, égarées à l'horizon.

Oubliant la compagnie au milieu de laquelle il se trouvait, Dubreuil laissait son cœur se dilater. Il admirait, en artiste, cette longue file de légers traîneaux, revêtus de peintures éclatantes et couverts de pelletteries les plus précieuses, que l'on voyait se dérouler comme les anneaux d'un serpent, à chaque coude de la rivière; il admirait les piquants costumes des conducteurs, glissant agilement sur leurs larges raquettes près des attelages, dont la tête était à demi noyée dans le nuage de vapeurs qui s'échappait de leurs naseaux.

De temps en temps la voix rude d'un Canadien-Français les apostrophait :

—Eh, hie donc!

Puis, c'était un coup de fouet suivi d'un plaintif aboiement, et le cortège fantastique, entraîné par le Mangeux-d'Hommes, toujours habillé de rouge, filait, filait comme l'équipage du prince des enfers dans quelque vieille légende allemande.

La troupe arriva, de bonne heure, à l'embouchure de la rivière Saint-Louis dans le lac Supérieur.

On y fit halte, pour laisser reposer les hommes et les bêtes.

Jésus vint trouver Dubreuil, en contemplation devant la plaine de glace qui se déroulait à plusieurs lieues devant lui.

—Tu sais où nous allons? lui dit-il.

—Non.

—Nous allons à Kiouinâ, où j'aurai besoin de tes services, et où je te récompenserai suivant tes mérites. Si tu ambitionnes la fortune, tu seras bientôt satisfait, car les mines sont riches; dans deux jours, elles seront à moi, et par le Christ, mon frère aîné, je suis généreux avec ceux qui me servent!

Adrien ne jugea pas à propos de répliquer.

—Mais, ajouta Jésus, en ponctuant ses paroles d'un regard plein de fierté, il faut être entièrement à ma dévotion. Je tue les désobéissants. Tu connais ma manière de procéder à leur égard, ajouta-t-il avec un sourire sinistre.

—Oui, je ne connais que trop votre odieuse...

—C'est bon. Je compte sur toi. Là bas, tes instruments d'ingénieur te seront rendus. Tu auras pleine liberté, et cent hommes sous ta direction. Mais souviens-toi encore que toute tentative d'évasion serait punie de mort.

S'adressant alors à l'Apôtre qui conduisait le traîneau de Dubreuil :

—Tu réponds sur ta vie de cet homme; veille à sa conservation.

Il rejoignit ensuite la tête de la colonne, qui s'ébranla de nouveau en suivant la rive méridionale du lac.

Dans la soirée, on hivouaqua sur la glace, après avoir allumé de grands feux et dressé des tentes.

On avait fait plus de cinquante milles.

Le lendemain on se remit en route avant l'aube, et, durant huit jours successifs, la bande s'avança ainsi, à marches forcées, vers la presqu'île Kiouinâ.

Elle atteignit sans obstacle les bords de la rivière de la Petite-Truite-Saumonée, à neuf milles du portage de la presqu'île.

Là, Jésus réunit ses Apôtres en conseil, et délibéra longuement avec eux. Les hommes étaient en bonne disposition; tous brûlaient d'attaquer les établissements américains, où ils espéraient trouver des trésors inépuisables, et tous comptaient sur une victoire facile.

On n'avait signalé que deux désertions.

Au conseil il fut résolu de partager la troupe en deux portions: l'une quitterait le lac pour s'enfoncer dans les bois sur la droite et cerner les Yankees au pied de la pointe; la seconde, dirigée par le Mangeux-d'Hommes, remonterait le portage jusqu'au petit lac marécageux dont nous avons précédemment parlé, et envelopperait les mineurs de l'autre côté.

Quoiqu'ils fussent quatre ou cinq cents, Jésus ne doutait pas que, pris entre deux feux, et ignorant la force des assaillants, ils ne se rendissent promptement à sa merci.

Les ténèbres de la nuit devaient encore aider à l'exécution de l'entreprise.

La première bande, ayant un long trajet à faire, partit vers deux heures de l'après-midi; l'autre ne commença ses opérations qu'à neuf heures du soir.

Tous les traîneaux, avec Dubreuil et quelques hommes de garde, furent laissés au bas du portage.

Le temps était noir, tempétueux. Il soufflait du nord une bise glaciale qui chassait devant elle une aveuglante poudrière de neige.

Après avoir allumé, sous sa tente, un bon feu, Dubreuil s'étendit dans sa robe de bison et essaya de dormir; mais l'émotion et le froid l'empêchèrent longtemps de fermer les yeux. Cependant, vers le milieu de la nuit, il finit par s'assoupir, et n'entendit pas la crépitation d'une fusillade nourrie sur les caps qui dominaient le campement.

Des cris tumultueux l'éveillèrent brusquement.

Aux lueurs mourantes de son feu, il vit sa tente envahie par des gens qu'il ne connaissait pas, qui se saisirent de lui, le garrottèrent durement, en proférant en anglais mille malédictions contre les Apôtres.

Ces gens appartenaient aux compagnies de mineurs de la pointe Kiouinâ.

Prévenus par un des déserteurs de l'attaque que Jésus avait projetée contre eux, ils s'étaient mis sur la défensive, et, au lieu d'une victime endormie, incapable de résister, les Apôtres avaient rencontré un ennemi armé jusqu'aux dents, fort par le nombre et la légitimité de son droit, qui les avait repoussés et dérouterés, après leur avoir tué une cinquantaine d'hommes et fait prisonnier le redoutable Jésus, avec plusieurs de ses subordonnés.

Jésus s'était battu comme un lion. Mais, criblé de blessures, il tomba dans la mêlée, et tenta de se donner la mort en se tirant un coup de pistolet à la tête.

Un américain, qui l'avait reconnu à son costume rouge tranchant sur la blancheur de la neige, détourna le canon de l'arme, s'empara du Mangeux-d'Hommes, lui lia les mains derrière le dos et le traîna triomphalement à la hutte qui servait de bureau à la compagnie des Mines.

C'est dans cette cabane que Dubreuil fut aussi déposé avec les autres prisonniers.

Il avait essayé de protester de son innocence, de raconter ses mésaventures.

Mais, loin de l'écouter, les Yankees s'étaient moqués de sa difficulté à s'exprimer en anglais.

Un moment l'infortuné jeune homme caressa encore l'idée que bientôt on découvrirait l'erreur, et qu'il y avait plutôt lieu de se féliciter que de s'affliger de sa situation. Ce moment fut hélas! de courte durée. La conversation de ses codétenus lui fit dresser les cheveux sur la tête.

—Nous serons pendus demain, disait tranquillement l'un.

—C'est probable.

—Après tout, un jour ou un autre, ça devait m'arriver.

—Mais on fera une enquête? demanda Dubreuil.

—Une enquête!

—Oui, un procès? continua l'ingénieur tremblant.

—Un procès, ici! Ça serait du beau, ma foi! Qui aurait jamais vu ça? On nous lynchera, mon brave!

—Que voulez-vous dire?

—Ah! vous n'êtes pas du pays, vous ça se sent. Eh bien, être lynché, ça signifie être accroché par le cou à un arbre ou à une potence, sans jugement d'aucune sorte, et pourtant "jusqu'à ce que mort s'ensuive," ajouta-t-il avec un ricanement cynique.

Dubreuil frissonna, et passa le reste de la nuit livré aux plus violentes impressions.

Le Mangeux-d'Hommes ne prononça pas une parole, ne laissa pas échapper une plainte, quoiqu'il souffrit atrocement de ses blessures.

Parfois ses yeux s'attachaient avec intérêt sur Dubreuil; il eut l'air de vouloir lui communiquer quelque chose, et cependant il demeura muet.

Dès le matin, un roulement de tambour annonça un événement extraordinaire.

On fit sortir les prisonniers de la salle où ils étaient entassés.

Devant le bureau de la compagnie il y avait une esplanade, et sur cette esplanade trois grands chênes, dont les membres squelettiques pliaient et gémissaient douloureusement aux rafales du nord-ouest.

Des plus grosses branches pendaient des cordes munies d'un nœud coulant.

On en pouvait compter quinze, juste autant que de prisonniers. Au sommet des arbres, quelques corbeaux tournoyaient lentement, en poussant, par intervalles, des cris aigus.

Le ciel était gris, sombre. Il faisait, comme disent les Canadiens-Français, "un froid noir."

Une foule compacte de mineurs, armés de leurs fusils, formait autour des arbres un cercle qui venait se fermer de chaque côté du bureau.

Un homme quitta le cercle, s'avança au milieu de l'esplanade, et avec un accent grave, solennel, il dit :
 — "Au nom de Dieu qui m'entend, je déclare, moi, Joseph Cartman, que, nous étant réunis douze, sous la présidence de l'honorable Wilkinson, pour juger sommairement les prisonniers que nous avons faits sur la bande d'assassins dite les Douze Apôtres, et principalement leur chef, surnommé le Mangeux d'Hommes, les avons trouvés et trouvons coupables de conspirations homicides et meurtres au premier degré, et les avons condamnés à être pendus ce jour et à cet instant même.
 "Que Dieu ait pitié de leur âme !"

Comme il terminait, Jésus s'écria d'une voix tonnante, en désignant du regard Adrien Dubreuil, terrifié par ce spectacle lugubre :

— Ce jeune homme ne doit pas partager notre sort. Il n'a rien de commun avec nous. C'était mon captif. Je l'ai amené de force à Kiouinâ. Je compte, citoyens, sur votre justice pour lui rendre la liberté !

— Et je crois bien qu'on la lui rendra, la liberté ! car il est innocent comme l'enfant qui vient de naître, M. Dubreuil ! ajouta un vieux trappeur en se précipitant vers Adrien.

— Et je vous le jure, moi aussi, qu'il est innocent, le mar'chef, sans vous manquer de respect, cria un personnage aux longues moustaches jaunes, se démenant comme un enragé entre les mains des mineurs qui voulaient l'empêcher de forcer leurs rangs.

— M. Rondeau ! fit Dubreuil à la vue du trappeur.

— Pas monsieur, mais le père Rondeau, s'il vous plaît.

— Dubreuil ! il s'appelle Dubreuil ! mes pressentiments ne me trompaient donc pas ? murmura le Mangeux d'Hommes en examinant Adrien avec la plus vive attention.

Les exécuteurs de la loi de Lynch se consultaient. Mais la plupart des mineurs, connaissant le père Rondeau, se portèrent garants pour son protégé, dont les liens furent aussitôt coupés.

— Maintenant, le supplice des coupables ! reprit l'homme qui avait prononcé la sentence.

Quatorze individus vêtus de noir et le visage barbouillé de charbon, s'approchèrent des quatorze prisonniers.

— Je demande à parler à ce jeune homme, dit alors Jésus.

On lui accorda cette faveur.

— Vous vous appelez Dubreuil ? fit-il avec émotion.

— Oui, répondit Adrien, que le père Rondeau tenait serré dans ses bras.

— Vous êtes de Cambrai ?

— Oui.

— Votre père était capitaine de vaisseau ? continua le Mangeux d'Hommes, en proie à une agitation croissante.

— Comment.....

— Et vous aviez un frère nommé Adolphe, qui s'enfuit de la maison paternelle à la suite d'un vol qu'il avait commis pour satisfaire le caprice d'une maîtresse.....

— Vous seriez..... balbutia l'ingénieur dans un trouble inexprimable.

— Je suis votre frère..... Adieu ! Je remercie le ciel de ne m'avoir pas permis de couronner mes crimes par le plus abominable de tous.

Il se livra au bourreau, pendant que le père Rondeau arrachait Dubreuil à cette horrible scène d'expiation.

Quelques minutes après, quatorze cadavres se balançaient aux rameaux décharnés des chênes.

Et les corbeaux rétrécissaient leurs cercles, en battant des ailes, coassant et s'abaissant de plus en plus sur les têtes de ces cadavres !

CHAPITRE XIX.

PAUVRE INDIENNE.

Meneh-Ouiakon à Adrien Dubreuil,

Montréal, mois des neiges, 1857.

MON AMOUR.

Je veux m'entretenir avec le Toi qui vit dans ma pensée, dont sans cesse les yeux de mon esprit voient, pour l'adorer, la noble image.

Que je te parle donc, au moyen de ces signes mystérieux que les bons Visages-Pâles ont enseignés aux miens, dès le temps de mon illustre aïeul Pontiac, en leur mettant, par vos longues robes noires, ta langue dans la bouche, ta religion dans le cœur ; oui, que je te parle au moyen de ces signes muets qui disent tout, puisque ton absence comme l'épaisseur d'une montagne te cache aux yeux corporels de Meneh-Ouiakon, et que, comme la gelée d'hiver, elle a fermé ses lèvres. Pendant le silence des nuits mon esprit inquiet songe à toi, et comme la surface des eaux il réfléchit ta présence ; pendant la clarté du jour, je cherche Celui qui a mon amour, Celui que je n'ai jamais eu le bonheur de contempler aux rayons du soleil ; je le cherche et ne le trouve plus. Son ombre même m'a quittée.

Puisses-tu ne pas trop languir là où Meneh-Ouiakon t'a laissé, il y a bientôt six lunes, et puisse cette feuille plus légère que la feuille du bouleau, cette feuille à laquelle je confie le chagrin et l'espoir de mon cœur, te parvenir fidèlement, Ihouamé Miouah ! (Mon amour)

Ouvre l'oreille à mon récit, François bon, il est heure que tu remontes avec la fille des sachems nadoessis le courant de sa vie, car si ton amour est grand, généreux, le sien est grand aussi comme le chêne aux verts ombrages, sous lequel il fait bon se reposer, et il est transparent comme l'onde de la source.

Meneh-Ouiakon sent son âme lourde : elle l'ouvre à celui qu'elle aime, afin que le ciel devienne bleu et pur pour elle et pour lui.

Je veux m'entretenir avec Toi qui vis dans ma pensée, dont sans cesse les yeux de mon esprit voient, pour l'adorer, la noble image.

En ma famille, l'illustre famille de Pontiac vit la tradition du beau. On y a toujours aimé et on y aime toujours

ardemment la race française. Elle nous avait relevés, nous jadis les possesseurs heureux, fiers, mais déçus de cet immense pays ; pourquoi nous a-t-elle abandonnés ? dis Ihouamé Miouah, pourquoi nous as-tu abandonnés ? pourquoi nous avoir laissés sans défense, à la merci des Habits-Rouges et des Longs-Couteaux ? Ah ! si vous eussiez voulu ? nos lacs poissonneux, nos prairies, nos bois giboyeux, nos terres abondantes en trésors que vous savez utiliser, comme jadis le surent, rapporte-t-on, les hommes de notre origine, tout ce que nous possédons serait à vous ! Mes ancêtres le disaient, mes ancêtres le désiraient, mes ancêtres ne mentaient pas. Leur langue n'était pas fourchue, les sachems nadoessis n'ont pas renié ce magnifique héritage.

Ils aiment ton Dieu, sans le bien connaître, car le temps a roulé, roulé ; les arbres ont germé, grandi, ils sont tombés de vieillesse dans la forêt et on ne vous a pas revus, ni ceux qui nous montraient à servir, à votre manière, le Maître de la Vie. Sur les bords du lac Supérieur, les rivières pleurent leur départ. Dis-moi, Ihouamé Miouah, que ces pleurs auront une fin.

Je veux m'entretenir avec Toi qui vis dans ma pensée, dont sans cesse les yeux de mon esprit voient, pour l'adorer, la noble image.

Ecoute mon discours,

Nous avons planté nos loges près du fort Williams, pour y échanger des pelleteries contre des couvertes, de la poudre et des munitions. Un jour, j'étais seule dans le wigwam, mon frère et notre père faisaient la traite à la factorerie. Un homme, un blanc, entra. Sa parole était douce comme le miel, sa langue, celle des Nitigush. Il était si beau, son regard avait une telle douceur, sa voix une suavité si grande, que je le crus bon,

— "Je t'aime," me dit-il, et moi, entendant cette musique harmonieuse, comme après une chaude journée le frémissement de la brise dans le feuillage, moi je ne pus lui répondre : "Je ne t'aime pas."

Il m'avait troublée. Je songeai à lui toute la journée, quand il fut parti. Mon frère et mon père ne revinrent pas le soir. Je m'endormis en rêvant à cet homme blanc que j'avais vu. Tout à coup je m'éveille, on m'emportait. Je veux me débattre, m'échapper, fuir ! des bras de fer me tiennent captive.

A la clarté de la lune, j'avais reconnu le Visage-Pâle dont la visite m'avait émue le matin.

Il m'entraîna loin ! loin ! cherchant à m'enivrer avec sa parole d'amour. Mais je n'étais pas libre. La fille des sachems nadoessis n'entendait plus le langage de son ennemi. En liberté, elle ne lui eût rien refusé ; prisonnière, elle eut soutenu jusqu'à la mort son droit de se donner.

Je ne connaissais pas *Schedjah-Nitigush*. (1)

Quand j'eus vu que son existence était sombre comme l'eau qui coule sous les noirs sapins, quand j'eus vu que, comme le carcajou, il égorgait pour sucer le sang de sa victime, je le méprisai, et pourtant, je l'avoue, puisque tu dois lire dans mon sein, Ihouamé Miouah je ne pus me défendre de l'aimer encore. Explique cela, toi, qui sais tout. J'étais son esclave, et il me respectait ; je ne pouvais rien contre lui, et il obéissait à mes ordres, à mes moindres desirs. Pour moi les plus brillants ouampums, les plus riches pelleteries, les parties les plus délicates du gibier ou du poisson qu'il prenait. Ses gens, sa bande me traitaient en *otah* (récie). Un seul, peut-être, me regardait d'un oeil étrange. C'était Judas, son lieutenant. Mais je n'avais d'ailleurs pas à me plaindre de lui. Rusé comme le renard, il cachait son plan.

Meneh-Ouiakon sent son âme lourde, elle l'ouvre à celui qu'elle aime, afin que le ciel devienne bleu et pur pour elle et pour lui.

Je veux m'entretenir avec le Toi qui vit dans ma pensée, dont sans cesse les yeux de mon esprit voient, pour l'adorer, la noble image.

Dans la troupe de *Schedjah Nitigush*, il y avait une femme nadoessis, nommée la Perdrix-Grise, que le capitaine avait aimée, mais délaissée pour moi. Malgré la jalousie que je lui inspirais, cette femme m'était dévouée, car j'étais Grande-Maitresse d'une danse à laquelle la Perdrix-Grise appartenait dans notre tribu. Bientôt même, remarquant que jamais *Schedjah-Nitigush* ne dormait avec moi, elle me porta de l'attachement, et m'avertit, un soir, que Judas avait résolu de profiter de l'absence momentanée de son capitaine pour se glisser sous ma peau d'ours.

En même temps la Perdrix-Grise me proposa de recouvrer ma liberté. C'était proposer à la panthère de briser les barreaux de sa cage.

Cette nuit-là même, Meneh-Ouiakon prit la fuite et rejoignit la vaillante nation des Nadoessis, campée sur la rivière Saint-Louis, près de la factorerie de Fond-du-Lac. Hélas ! son frère, celui qu'elle chérissait par-dessus tout au monde, était parti ! il était parti à sa recherche. Il devait, pour tâcher, de la retrouver, traverser et explorer tous les Grands Lacs ! Il est si bon, il aime sa sœur d'une affection si grande, *Sungush Ouscta* ! Sa voix est sonore comme le roulement du tonnerre, comme le cri de la grue du milieu des nuages, ou celle du coulis du milieu des savanes. Semblable aux gouttes d'une chute, chacune de ses paroles a son poids ; il a le cœur de Pontiac son aïeul, et la langue de *Piehiezicku* son père. Jamais le mensonge noir n'est sorti de ses lèvres vermeilles. Il est sage et tranquille comme le castor des marais, rusé comme le loup des prairies, brave et audacieux comme l'ours affamé, léger à la course comme le cerf poursuivi. Sa vue vaut celle de l'aigle chauve et son ouïe celle du daim au bois fourchu. Ainsi que sa carabine, son jugement ne manque

(1) Le mauvais Français. C'est ainsi que les Indiens du Lac Supérieur nommaient Jésus, le Mangeux d'Hommes.

jamais le but. Que les feuilles de son arbre de vie ombragent pendant longtemps les wigwams de notre tribu.

Tu le connaîtras, Ihouamé Miouah, et tu l'aimeras aussi comme Meneh-Ouiakon.

Je veux m'entretenir avec le Toi qui vit dans ma pensée, dont sans cesse les yeux de mon esprit voient, pour l'adorer, la noble image.

Comme, après un long hiver, l'alouette attend avec impatience le retour du soleil, ainsi Meneh-Ouiakon attendait le retour de *Sungush Ouscta*.

Mais son ennemi, mais Judas veillait. Comme le vautour fond sur sa proie, tandis qu'elle était à la pêche, il fondit sur elle, lui lia les pieds et les mains et la transporta dans cette île, où, Ihouamé Miouah, elle a eu le bonheur de te voir et de t'aimer.

Meneh-Ouiakon sent son âme légère, elle l'ouvre à celui qu'elle aime, afin que le ciel devienne pour lui bleu et pur comme il l'est pour elle.

Là, les jours de la fille des sachems nadoessis devaient être troubles, mais le Maître de la Vie les fit clairs et serens. Elle t'a aperçu, mon frère, et au soleil de tes yeux son cœur s'est illuminé, ainsi que la forêt s'embrasse et flamboie au contact de l'étincelle. Sans tache encore, purifiée en son esprit de son amour indigne par le feu que tu as allumé en elle, elle aurait été joyeuse d'être ton épouse devant ton Dieu qui est le sien et qui a proclamé l'égalité des races. L'amour de Meneh-Ouiakon est immense comme les territoires de l'Ouest, inépuisable comme les eaux du Grand-Lac. Cet amour, il est à toi. Tu le sais. Aussi bien il te faudrait douter de la nourriture que tu manges, du breuvage que tu prends, que de la tendresse qui gonfle mon cœur pour toi. J'en suis fière, j'en suis heureuse, je l'annoncerai aux guerriers nadoessis, dussent-ils me faire souffrir mille tortures.

Mais toi, ô Ihouamé Miouah ! as-tu bien sondé ton amour ? sa profondeur t'est-elle connue ? les écueils dont il est enviroiné, les as-tu tous explorés ? N'en est-il pas un inobservé par toi et sur lequel viendra échouer le canot qui porte notre commune destinée ? J'ai peur. Pardonne, ami, j'ai peur ! Le bonheur m'effraie ? Mon passé, mon ignorance, la couleur de mon visage... Ah ! je n'aurai fait qu'un rêve !

Meneh-Ouiakon sent son âme lourde ; elle l'ouvre à celui qu'elle aime afin que le ciel ne devienne pas pour lui sombre et nuageux comme il l'est pour elle.

Hélas ! oui, je me sens effrayé : j'ai vu vos villes merveilleuses, vos palais de toutes sortes, vos temples superbes ; j'ai vu ce que vous appelez la civilisation, et j'ai pleuré la honte de mon étonnement, de mon admiration. Que sommes-nous, que sommes-nous, misérables Peaux-Rouges, à côté de vous, si grands, si puissants, que j'en suis à me demander quelle peut être la supériorité de ce Dieu devant qui vous courbez la tête ! Non, non, jamais Meneh-Ouiakon, la fille des sachems nadoessis, ne sera l'épouse d'un Visage-Pâle. Il la méprisera ; pourrait-il faire autrement ? et Meneh-Ouiakon ne saurait supporter un affront de celui qu'elle aime !

Je sors tristement de ce doux songe. Mais, si tu le veux, Ihouamé Miouah, Meneh-Ouiakon sera ta servante. Elle demeurera près de toi, contente de t'aimer, de t'admirer en silence, contente d'entendre ta voix, de recevoir tes commandements, de soigner la vierge blanche qu'un jour tu conduiras à ta couche.

N'aie point sourire dédaigneux à mon langage. Je puis aimer celle que tu aimes. L'amour de la fille indienne est plus grand que celui de la fille au visage pâle.

Souviens-toi. Je suis partie pour te chercher secours. Le Dieu de notre culte m'a protégée. En route, j'ai trouvé ton esclave, celui dont tu déplorais la perte. Il m'a aidée à échapper aux griffes de Judas, qui me poursuivait, et ensemble nous avons gagné le village du Sault-Sainte-Marie. J'y ai vu cet excellent Canadien que tu m'avais recommandé le père Rondeau. Sa loge nous a été ouverte avec son cœur. C'est à lui que j'adresse cette lettre pour qu'il te la fasse parvenir. Il aurait voulu, Ihouamé Miouah, courir à ta délivrance ; il n'a pas rencontré d'allié. Les Longs-Couteaux ont refusé de marcher avec lui. Ils sont lâches pour seconder les intérêts des autres, brûlants comme le fer rouge pour les leurs.

— Va, ma fille, m'a dit Rondeau, vas trouver l'ononthis des Français à New-York, lui seul pourra servir notre ami.

Je suis partie, laissant avec lui ton serviteur. Peut-être ont-ils réussi à t'arracher à la captivité, car ils devaient tenter de réunir des auxiliaires et de diriger une expédition contre les Apôtres ! Ah ! si les succès ont accompagné leur pas ; si tu es libre, je ne demande plus au ciel que de te voir une fois encore et mourir après !

Mais te verrai-je ? Non, non, Ihouamé Miouah, je ne te verrai plus. Il y a là, dans le fond de mon cœur, quelque chose qui me le dit, et voilà pourquoi je veux m'entretenir avec le Toi qui vit dans ma pensée dont sans cesse les yeux de mon esprit voient, pour l'adorer, la noble image.

Ah ! que je voudrais te revoir ! que je voudrais suivre cette feuille qui ira à toi, j'en suis sûre, et pourtant je ne sais qui te la portera.

(A continuer.)

Les annonces de naissances, mariages ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

MARIAGE.

Le 15 courant, à l'église St. Jacques, Montréal, M. Téléphore Talbot, Berthier en bas, Québec, à Dlle. Ellen McMahon, Québec. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Nous publions avec plaisir la correspondance suivante et demandant en même temps à son aimable auteur, de vouloir bien, de temps à autre, honorer les colonnes de *L'Etendard*, de ses jolies productions. Nos dames canadiennes devraient écrire pour nos journaux. Il y a une foule de questions que les femmes seules sont aptes à traiter. Pourquoi nos dames instruites ne prendraient-elles pas la plume pour les traiter? C'est une suggestion, qu'on veuille bien la prendre sous sérieuse considération.

NORTHAMPTON, Mass., 9 janvier, 1874.
M. le Rédacteur,

Oserais-je vous demander une toute petite place dans vos colonnes, afin de vous faire part d'une délicieuse soirée que nous avons eue ici le 31 décembre dernier. C'est que ce soir-là, notre joyeux cercle canadien se réunissait chez M. Parenteau, pour prouver à ce digne ami, toute l'estime et l'amitié que nous lui portons. Le temps était magnifique, les étoiles scintillaient aux cieux; c'était vraiment plaisir que de se promener en voiture sur la neige fraîchement tombée, tandis que le son joyeux des clochettes semblait nous dire que nous nous rendions à une fête. En effet, nous arrivions. Les toilettes sont éblouissantes, les messieurs d'une galanterie exquise; enfin, on aurait dit que tout concourait autour de nous pour rendre la fête plus brillante encore.

Grande fut la surprise de M. Parenteau, lorsque M. O. Dragon, président de la société St. Jean-Baptiste, lui présenta avec quelques mots de circonstance, une canne en bois de rose, et à pommeau d'argent, avec l'inscription: ALFRED PARENTEAU, par ses amis de Northampton. Quoique pris à l'improviste, M. Parenteau sut bientôt trouver des paroles très appropriées. Après des souhaits et des compliments de parts et d'autre on nous pria de passer dans une salle coquettement décorée, où une table couverte des mets les plus friands, faisait, certes, honneur aux dames de la maison. La gaieté présida pendant tout le repas, de tous côtés on n'entendait que saillies vives et bons mots; les conversations étaient animées aussi bien que toutes les bouches; enfin, nous passâmes au salon, où le reste de la soirée fut consacré à la musique, au chant, jeux, etc., etc. M. Parenteau, de sa voix pathétique et sonore, nous fit entendre quelques-unes de ces chansons nationales, qu'il sait rendre avec tant de cœur et d'âme! Le chant de "Un Canadien Errant," que nous avons chanté en chœur, est bien propre à exprimer les sentiments d'un canadien exilé sur cette terre étrangère! Pendant quelques instants, nos cœurs et notre esprit se reportèrent vers la chère patrie que nous avons tous laissée, mais, que nous espérons toujours revoir!

M. le Rédacteur, je n'en finirais plus, si je persistais à vous donner tous les détails de notre charmante soirée, mais, comme je n'ai sollicité de vous qu'une toute petite place, je me résume. Il me semble vous voir rire d'ici, et vous avez bien raison; une toute petite place, et voilà que je n'achève plus. Au reste, vous savez que les femmes parlent beaucoup, ainsi donc patience; encore quelques mots, et je termine.

Le temps s'écoule si rapidement que nous ne vous apercevions pas que la vieille année 1873, était allée s'enfouir dans le vaste océan de l'éternité, et que l'aurore d'une nouvelle avait déjà commencé à poindre. C'est alors que nos messieurs, se souvenant d'une vieille coutume canadienne, voulurent saluer alors l'aube du premier de l'an, de la même manière qu'au pays; et en dépit de tout ce que l'on put faire il fallut se soumettre à ces exigences! Ainsi donc, nous ne nous sommes quittés qu'après s'être cordialement souhaité la bonne année.

Et moi, M. le Rédacteur, puisque nous sommes en temps de souhaits, qu'il me soit permis de vous faire aussi les miens. Puisse votre journal être toujours couronné de succès, et le nombre de vos lecteurs s'accroître de jour en jour; c'est le vœu le plus sincère que forme pour vous,

Une de vos abonnées.
E. R.

P. S. J'aurais pourtant voulu vous dire quelques mots de la soirée royale que Mme. C. Brunelle, toujours fertile en bonnes idées de ce genre, nous donnait le soir du jour des Rois. Le gâteau fut tiré et le destin voulut que le pois tombât entre les mains du Dr. Talbot, et la fève à Mme. P. Picard. Pendant toute la soirée, nous avons rendu nos hommages à leurs majestés, qui ont su gagner l'affection de leurs sujets dévoués. Tout le monde s'amusa; on sait que monsieur et Mme. Brunelle savent réjouir leurs amis.

E. R.

FAITS DIVERS.

On a beaucoup ri des sangsues mécaniques.

S'il faut en croire la *Gazette de France*, elles sont distancées aujourd'hui.

Un certain individu du nom de Chopion vient de faire une demande de brevet d'invention pour une huître artificielle faite d'une certaine gelée, de tapioca, de sel et d'eau.

L'inventeur place ses huîtres dans des coquilles d'occasion soigneusement collées sur les bords.

C'est le cas de répéter:
Rien n'est beau comme le vrai. le vrai seul est aimable.

Un affreux accident vient d'être occasionné au théâtre de la ville d'Ulm par l'huile de pétrole.

Vingt-quatre lampes attachées au lustre suspendu au plafond de la salle ont éclaté au milieu d'une représentation, et l'huile de pétrole enflammée est tombée comme une pluie de feu sur les spectateurs, parmi lesquels se trouvaient un assez grand nombre de dames. En un instant, les robes d'une vingtaine de ces malheureuses étaient en feu, et les brûlures les plus graves en sont résultées. L'une d'elles a succombé quelques heures après l'événement.

Depuis quelque temps, on parle beaucoup des Ashantees. Ces aimables peuplades sont peu connues.

Voici quelques détails:

Le pays des Ashantees forme une partie du Guenkarah, qui comprend encore deux autres Etats: celui de Dahomey et le puissant royaume de Benin, situé au nord de la Côte d'Or, dans le voisinage de l'établissement anglais de Cape Coast Castle. Sa superficie est de 363 myriamètres carrés; il est extrêmement fertile, bien arrosé, mais à peine cultivé, et couvert d'une luxuriante végétation sauvage et de forêts d'arbres énormes; on en évalue la population à environ un million d'âmes.

Coumassie, capitale du royaume et résidence du souverain, compte de 12 à 15,000 habitants; elle a des rues larges et régulières, mais les maisons ne sont construites qu'en bois et en roseaux, à l'exception du palais du roi, qui est en pierre.

Les Ashantees forment une des plus belles variétés de la race nègre; leur idiome offre plusieurs dialectes peu dissimilables, leur religion est le fétichisme, mais l'islamisme y compte de nombreux adhérents. Ces peuples sont peu agriculteurs, quoique la terre leur donne deux récoltes par an; leur industrie consiste dans le tissage et la teinture d'étoffes de coton et de soie, dans des ouvrages de poterie et le tannage de cuirs; les armes, les bijoux et autres ornements travaillés par leurs forgerons et leurs orfèvres sont très estimés; leurs relations commerciales s'étendent à travers le désert avec le centre de l'Afrique et l'Afrique Orientale.

Les Européens en exportent de l'huile de palme, des bois de teinture et d'ébénisterie, ainsi qu'un peu d'ivoire; ils y importent des armes, de la poudre, du plomb, du cuivre, de l'étain, du fer, du tabac, du rhum et des tissus de coton.

Fondée en 1730 par un conquérant heureux, ce royaume est régi par une espèce de féodalité, et plusieurs Etats nègres, restés sous le gouvernement de leur propre roi, en sont tributaires.

Le littoral est occupé par le pays des Fantées et celui des Assins, peuplades restées longtemps puissantes grâce au commerce qu'elles faisaient de l'or et des esclaves entre la mer et les montagnes de l'intérieur; mais, dès une époque éloignée, elles furent conquises et auraient été complètement détruites par les Ashantees sans la protection des Anglais.

Les Ashantees sont renommés par leur mépris de la vie humaine et la barbarie avec laquelle ils traitent leurs prisonniers de guerre. Pour se rendre braves, les grands et les guerriers boivent le sang de ceux qu'ils ont tués. Dans les funérailles, on égorge des esclaves et même des personnes libres afin que le défunt ne manque pas de serviteurs dans l'autre monde. La reine mère étant morte pendant la guerre contre les Fantées, son fils égorgea 3,000 hommes sur sa tombe. Le roi est forcé d'entretenir un grand nombre de femmes, non par luxe, mais par devoir.

Tel est le peuple contre lequel les Anglais sont appelés à guerroyer longtemps encore, et qui sont le sujet de si longues descriptions de la part des correspondants de la presse anglaise, accourus pour suivre de près les événements et en raconter les péripéties.

N. RHEAUME,

Doreur et Ornementiste.

FABRICANT DE CADRES EN TOUS GENRES,
RUE ST. LAURENT, No. 75, MONTREAL.

M. RHEAUME invite les amateurs à venir visiter son vaste Etablissement; ils y trouveront de magnifiques Chromos, Cadres et Miroirs au choix. Aussi un assortiment complet de Gravures Religieuses et Historiques.

PRIME DE L'OPINION PUBLIQUE.

M. RHEAUME, comme les années précédentes, se charge d'encadrer la PRIME de "L'Opinion Publique" de 1874, à très-bon marché. 5-4-4 f-42

LOUIS BARRÉ & CIE.,

Sculpteurs et Doreurs,

FABRICANTS DE CADRES, MIROIRS ET PORTRAITS,

COIN DES RUES CRAIG ET ST. PIERRE,

MONTREAL.

Encadrement de la PRIME de "L'Opinion Publique" à très-bon marché. 5-4-4 f-424

GAUTIER & VERVAIS,

Doreurs et Fabricants de Cadres,

No. 552 et 554, RUE CRAIG,

MONTREAL.

Cadres et Miroirs, Chromos, Gravures Religieuses et Historiques.

Encadrements de la PRIME de "L'Opinion Publique." 5-4-4 f-423

COMPAGNIE POUR LA MISE

EN BOITES DES FRUITS,
DE GRIMSBY, ONT.

LES seuls emballeurs canadiens de fruits et légumes dans des boîtes hermétiquement fermées, en la Puissance. Leurs effets sont ce qu'il y a de mieux offert aux consommateurs, étant toujours de la meilleure qualité. Demandez-en à votre épicer. S'il n'en a pas en mains, demandez-lui de vous les procurer. Des listes de prix fournies au commerce seulement, sur demande. Wm. FORBES, Gérant. 5-5-12 f-422

1873.

NOUVEAUX POÊLES DE PASSAGE

A CHARBON.

CHEZ

L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-2422

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 75, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.

Prix: 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à G. E. DESBARATS.

4-51tf-411 Montréal.

BOTANIQUE

COURS ELEMENTAIRE

DE

BOTANIQUE

ET

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLÈGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—Par la poste \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul, (62 pp. et 31 planches.) Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à G. E. DESBARATS.

4-51-tf411 Montréal.

ROMANS CANADIENS.

Une collection de cinq jolis romans canadiens, en anglais; 84 pages 8vo.—Prix, broché, 25c.

S'adresser à G. E. DESBARATS,

4-51tf-411 Montréal.

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 4-38 22.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture
No. 536 à 542, RUE CRAIG,
MONTREAL. 4-2522

ON OFFRE EN VENTE

LA SÉRIE COMPLÈTE DU JOURNAL "Le Canadien" depuis sa fondation en 1831 jusqu'à ce jour. Reliée fortement et en parfait état de conservation. S'adresser à ce bureau. -5-1-3f-415

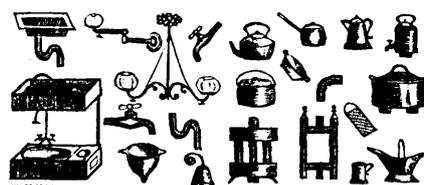
5-1-13f-293.

GEORGE YON,

MARCHANT DE POELES,

PLOMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique; aussi un assortiment de chaudières importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
MONTREAL.

4-2722

(Établi en 1859.)

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée.

4-2722

R. DEZIEL,
131, Rue St. Joseph.

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses:

4-2222

G. STINSON & CO., Portland, Maine.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.